

# CRÈCHE « LES LUCIOLES »



## LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT



# LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



## DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1) Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2) J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3) Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4) Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels(les) qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5) Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6) Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7) Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels(les) qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8) J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9) Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10) J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié.

Accueillir un enfant, c'est prendre en compte le parent et ses demandes, c'est l'aider à confier son enfant dans un **climat de confiance** où le lien parent-enfant sera préservé.

Les outils de travail de la professionnelle doivent être l'**écoute**, la **communication**, la concertation.

Un **relais** doit donc s'effectuer entre le parent et la professionnelle pour favoriser l'élaboration d'une coéducation imposée par les circonstances : reprise du travail, désir de socialisation, de faire vivre des rencontres à son enfant (enfant-adultes) dans le respect de chacun (groupe familial-structure).



# Le Projet d'Accueil

LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSÉES

LA PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

## Les prestations d'accueil proposées



### + Une Structure pour les 2 mois – 4 ans

Dans le souci d'un **accueil personnalisé** et à la dimension de l'enfant **la Crèche**, avec une capacité d'accueil de **32 enfants de 2 mois à 4 ans**, fonctionne du **lundi au vendredi de 7h45 à 18h45**, excepté le **mercredi** où l'accueil est assuré de **8h à 18h** avec une capacité d'accueil de **20 enfants**.

Il est proposé un **accueil régulier** à **temps plein** ou **temps partiel**, un accueil **occasionnel**, sous forme de réservation de créneaux horaires et/ou un accueil d'**Urgence**.

- un accueil régulier à **temps plein** ou à **temps partiel** :

L'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents, et font l'objet d'un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles .

- un accueil **occasionnel** :

L'accueil est occasionnel lorsque les besoins sont ponctuels et non récurrents. L'enfant est déjà connu de la structure. Il est accueilli pour une durée limitée ne se renouvelant pas à un rythme prévisible d'avance.

- un accueil d'**urgence** :

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent être anticipés. L'enfant n'a jamais fréquenté la structure et les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « Urgence » pour des motifs exceptionnels.

L'accueil d'enfants atteints de **maladie chronique** se fait en mettant en place un **Protocole d'accueil individualisé** (PAI) élaboré avec le médecin traitant, la famille, le référent santé et la Directrice de la structure.

L'accueil d'enfants présentant un **handicap** se fait en élaborant un « **projet individualisé** » construit avec la famille, pour une évaluation globale des compétences, des difficultés et des besoins de l'enfant, qui permet de mettre en place des adaptations favorables à son bien-être.

Ce lieu de vie a pour **objectif** :

- De favoriser le **bien-être** et l'**épanouissement** de chaque enfant dans un **cadre bienveillant** qui tient compte de la **singularité de chacun** et de la spécificité de chaque histoire familiale.
- D'**accompagner l'autonomie** de l'enfant en le prenant en compte dans son individualité, en lui garantissant un environnement affectif, sécurisant, et en l'aidant dans sa rencontre avec les autres par l'exploration et par la proposition de découvertes sensorielles et motrices.
- Pour les **2 -3 ans**, de faciliter la **transition** entre la crèche ou la famille et l'école, dans une prise en charge globale de l'enfant : équilibre entre le besoin de soins affectifs et physiques et les besoins d'apprentissages. Il se veut être un **lien** et un  **rapprochement** avec l'**école** maternelle : activités en commun, temps d'échanges... .

# La Présentation de l'Équipe



## ✚ L'Équipe Éducative

Elle œuvre dans un **projet commun** répondant au taux d'encadrement requis (1 professionnel pour 6 enfants), afin d'assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant.

Le **personnel de la structure**, auprès des enfants, se compose comme suit :

✚ **3 Éducatrices Petite Enfance**, Professionnelles Diplômées Qualifiées, **Educatrice de Jeunes Enfants**. (Cf. Fiche de Poste).

- ⇒ Mme **Raynal Camille** CDI 35h/sem.
- ⇒ Mme **Julien Mathilde** CDI 32h30/sem.
- ⇒ Mme **Delpoux Sandrine** CDI 6h30/sem.

[L'**E.J.E** est un professionnel spécialisé dans la petite enfance de 0 à 7 ans. Son rôle est d'accompagner l'enfant dans son éveil, de favoriser son développement, son épanouissement, de le préparer à la vie sociale et de prévenir certaines inadaptations physiques et psychiques. Il le fait à partir de connaissances approfondies de l'enfant et de ses besoins (formation sur 3 ans, sur concours après le BAC validée par un diplôme d'état décerné par le ministère de la santé). La préparation de cette profession associe acquisitions théoriques (pédagogie, santé, sociologie, psychologie, législation) et expériences pratiques au cours de 15 mois de stage à temps plein auprès d'éducateurs de jeunes enfants déjà en poste].

→ Mmes Raynal et Julien assurent **la continuité de Direction**.

✚ **2 Accompagnatrices Petite Enfance et Parentalité**, Professionnelles Diplômées Qualifiées, **Auxiliaire de Puériculture**. (Cf. Fiche de Poste).

- ⇒ Mme **Moriaux Sophie** CDI 32h30/sem.
- ⇒ Mme **Verne Aurore** CDD 30h/sem.

[L'**AP** est une professionnelle paramédicale dont le rôle est de favoriser la santé et le développement de l'enfant. Elle dispense des soins spécialisés et participe à l'organisation des activités. Sa formation d'un an, comporte

22 semaines d'enseignement théorique (770h) et 22 semaines de stage (770h). Elle est validée par un diplôme professionnel dispensé par des écoles agréées].

→ L'**AP** peut assumer la **responsabilité de l'accueil** au sein de la structure.

### **6 Animatrices Petite Enfance** titulaires du **CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance**. (Cf. Fiche de Poste).

- ⇒ Mme **Bonnafous Marine** CDI 30h/sem.
- ⇒ Mme **Holleville Stéphanie** CDI 35h/sem.
- ⇒ Mme **Plazolles Marine** CDI 32h30/sem.
- ⇒ Mme **Prats Christel** CDI 32h30/sem.
- ⇒ Mme **T'ioen Jessica** CDI 35h/sem.
- ⇒ Mme **Vedeau Adeline** CDI 30h/sem.

[Le **CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance**, bénéficie d'une formation de 2 ans, la préparant à assurer l'accompagnement de l'enfant au quotidien avec des notions sur les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité de l'enfant et l'entretien des espaces de vie].

→ Elles sont sous la responsabilité de la Directrice ou de la professionnelle diplômée qualifiée présente, en son absence, et de l'Association.

### **Le Personnel de Service**

- ⇒ Mme **Ranger Stéphanie** (CDI 35h : 7h/j) assure l'entretien des locaux. (Cf. Fiche de Poste).

Son rôle est d'assurer et veiller à l'**entretien et** à la **désinfection des locaux** selon un protocole détaillé et un planning établi. Elle s'occupe également du linge (Mise en route des machines, pliage du linge et rangement).

Elle est secondée par **4 Animatrices Petite Enfance** qui assurent l'entretien du linge & la préparation au « temps de repas » (Mise en place des tables, préparation des plats mis sur les tables...)

## **L'Infirmier, Référent « Santé et accueil inclusif »**

⇒ **Mme Raynal céline**, Infirmière Puéricultrice diplômée d'État, occupe cette double Fonction :

- en vacation, **7h /sem** en tant qu'**Infirmière Puéricultrice**,
- en vacation **30h/an** en tant que **Référent Santé et Accueil inclusif**.

En collaboration avec l'équipe, ses **missions** sont :

- Apporter son concours à la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans la crèche.
- Veiller aux modalités de délivrance de soins dont les enfants ont besoin et à la mise en œuvre des prescriptions médicales.
- Apporter son concours à la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans la crèche.
- Veiller à la mise en place des mesures nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap, avec une affection chronique ou un problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.
- Participer à la conception d'un PAI avec la famille, le médecin traitant de l'enfant, la Directrice et l'équipe de la crèche.
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé (nutrition, activité physique, sommeil, écrans) auprès des professionnels. Veiller à ce que les parents puissent y être associés.
- Contribuer, dans le cadre de la protection de l'enfance, en collaboration avec la Directrice de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être
- Établir en collaboration avec la Directrice de l'établissement et la PMI les protocoles santé annexés au règlement de fonctionnement
- S'assurer pour chaque enfant, de la remise à la crèche au moment de son admission, d'un certificat médical attestant l'absence de

toute contre-indication à la vie en collectivité & à jour de ses vaccinations, établi par un médecin choisi par les parents.

## **La Psychologue**

Conformément au projet de la structure, et au décret d'août 2021, elle intervient un mois sur deux (1h30) auprès de l'équipe éducative afin d'assurer une **analyse des pratiques**.

⇒ Cette mission est assurée par **Mme SABATIER Pascale**, psychologue clinicienne.

## **Les Autres Partenaires**

### **Les Écoles de Formation**

L'équipe a opté pour accueillir des **stagiaires** de différentes écoles et formations (E.J.E, A.P, BAC Pro ASSP, SAPAT, CAP AEPE) avec lesquelles une convention est signée.

Cet accueil nous paraît intéressant car il nous permet de maintenir un **lien avec la « formation »**.

De plus par l'accompagnement que nous nous engageons à offrir, l'équipe se doit en permanence de conforter ses pratiques professionnelles dans la cohérence du projet, afin de permettre au(x) stagiaire(s) de trouver matière à se questionner et favoriser ainsi l'élaboration de ses objectifs de stage.

Nous demandons un **temps d'observation** avant toute implication dans la structure auprès de l'enfant, mais aussi un dialogue permanent afin d'évaluer la réflexion et l'analyse du stagiaire et ainsi lui permettre d'affiner son propre **projet professionnel** dans le respect de celui de la structure et celui du centre de formation.

Des temps de rencontre sont aménagés par la professionnelle référente afin de **soutenir, accompagner** et **évaluer** le stagiaire dans sa réflexion et dans sa pratique.

Dans le souci d'une garantie de qualité d'accueil du stagiaire et de l'enfant, nous limitons volontairement cette formation pratique à 3 candidats d'écoles de formations par année scolaire (1 candidat par période).

## **Le Personnel Médical Occasionnel**

Pour faciliter le soin médical de certains enfants et permettre la continuité de l'accueil, la structure accepte les **visites occasionnelles** de certains

spécialistes (kiné, infirmier...) en concertation avec les professionnelles afin de trouver des temps adaptés à l'organisation du quotidien et adaptés au rythme de l'enfant concerné.

### **Les Intervenants pour nos Réunions à Thème**

L'équipe éducative sollicite **1 fois par an**, des **professionnels de la petite enfance** (psychologue, pédopsychiatre, conteur...) autour d'un **thème défini** en fonction des préoccupations du moment.

Ces intervenants animent ces rencontres avec la participation de l'équipe et des parents, **en soirée**, afin de partager, échanger, susciter le questionnement et favoriser la prise de conscience qui peut aider chacun de nous à cheminer autour de cette coéducation.

### **Les Intervenants pour l'Animation de fin d'année**

Un **professionnel**, de préférence financé par la participation de « mécènes », vient offrir aux enfants une **animation adaptée** tout particulièrement aux 2 mois/4 ans.

S'en suit un petit repas convivial entre l'équipe, les parents et les enfants.

# Le Travail d'Équipe



Le travail d'équipe, c'est permettre à chacune d'entre nous, par sa vie dans la structure et le rôle qui lui incombe, de **s'exprimer**, de **proposer**, d'**analyser**, de **réfléchir**.

Il est donc nécessaire de prendre du recul, ceci lors de **temps de réunions** qui sont l'occasion de mettre en commun nos observations, nos questionnements afin de les affiner, les objectiver, dans un cadre professionnel **sous-tendu par le projet éducatif**.

## + La Réunion d'Équipe

Temps de rencontre : **1h30 en soirée tous les 2 mois**.

- + Des réajustements concernant le **fonctionnement organisationnel** sont partagés et explicités pour que le sens en soit donné et qu'ainsi chaque membre de l'équipe en garantisse l'application en s'y sentant impliqué.
- + L'**accompagnement de l'enfant** dans sa globalité est parlé, réfléchi et posé afin que ce dernier rencontre une cohérence dans les actions menées, pour lui permettre de se construire et ainsi évoluer de façon positive au sein de la structure.

Cette réflexion peut être sous-tendue par un travail sur un thème abordant le développement du jeune enfant.

Par le biais de ces échanges, l'équipe évalue ses pratiques, les conforte ou les réajuste pour finalement enrichir son approche de l'enfant et ainsi construire les actions éducatives dans lesquelles elle pourra mieux s'affirmer.

## + L'Analyse des Pratiques

Temps de rencontre : **1h30 en soirée tous les 2 mois**.

Elle est animée par une psychologue clinicienne, **Mme SABATIER Pascale**, afin de réfléchir ensemble aux difficultés éventuelles rencontrées par l'équipe, lors de l'accompagnement de l'enfant et/ou de sa famille.

Elle aide à réajuster les actions dans le souci de répondre au mieux à la « problématique » rencontrée. L'équipe prend donc en compte l'enfant dans une dimension globale (psychique, familiale, sociale...).

Cette réflexion peut faire émerger des situations nécessitant un soutien plus spécifique et cela suppose une orientation de l'enfant et de sa famille, par les professionnelles, vers des lieux de consultations plus appropriés à la situation.

**Cette démarche entre dans la mission de prévention qui étaye notre travail social.**

## **Les Actions en matière de Formation**

Se former régulièrement, permet de se questionner, de réfléchir à ses pratiques éducatives, d'approfondir ses connaissances sur le jeune enfant, de les mettre en confrontation ...

Cela est essentiel dans notre activité où les pédagogies, les recherches scientifiques sur la construction psychique du tout jeune enfant, bougent, évoluent ... impliquant une remise en cause de certaines de nos pratiques.

Aussi, chaque année au cours de l'**entretien annuel**, chaque salariée peut présenter **son projet de formation** pour l'année à venir.

En concertation avec elle, la Directrice et le Bureau Associatif envisage des formations en présence réelle ou webinaire, qui peuvent répondre à sa demande.

Toutefois, on ne peut que regretter et constater que la difficulté à recruter pour des temps courts de remplacement, parasite fortement l'élan vers la formation.

Chacune étant consciente, que l'absence crée un manque de personnel auprès des enfants qu'il est difficile de remplacer.

**Les journées** dites **pédagogiques** peuvent permettre d'effectuer des **formations collectives** : L'équipe se forme en même temps et ensemble, lors de temps de fermeture aux enfants.

Afin d'impacter le moins possible les familles, ces journées se déroulent généralement le mercredi, jour où la fréquentation est moins importante.

**L'élaboration du projet Éducatif de la Crèche est le fruit d'une réflexion d'équipe, après avoir pris en compte l'adéquation des besoins du jeune enfant, des demandes parentales, des possibilités du lieu d'accueil et de la réglementation en vigueur.**

**L'objectif premier est toujours de donner un sens aux actions entreprises, afin d'offrir à l'enfant et aux parents une qualité d'accueil et d'accompagnement dans la cohérence et avec toujours le souci de s'inscrire dans une mission de prévention.**



## **Le Projet Éducatif**

UN ESPACE AMÉNAGÉ EN FONCTION DES BESOINS DES ENFANTS

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

UNE JOURNÉE TYPE AUX « LUCIOLES »

DES VALEURS ÉDUCATIVES

DES DÉMARCHES & DES POSITIONNEMENTS ÉDUCATIFS

## Un espace aménagé en fonction des besoins des enfants



L'organisation du **lieu de vie** doit être adaptée à l'âge de l'enfant et doit prendre en compte son développement moteur, psychoaffectif (maturité) et cognitif.

Aussi, l'espace proposé est primordial pour favoriser son développement et encourager ses explorations et découvertes.

C'est pourquoi, l'équipe éducative a fait le choix d'organiser 2 principaux espaces de vie, en fonction de l'âge des enfants :

- ⇒ 1 espace de vie pour les 2 mois-2 ans et un espace de vie pour les 2-3 ans.

Quel que soit cet espace, l'accueil se fait dans des locaux, chaleureux et colorés, dans un décor adapté et réfléchi pour l'enfant afin qu'il puisse trouver un lieu de vie répondant à ses besoins de soins, de découvertes et d'activités.

### ❖ L'Espace des 2 mois - 2 ans (Section BB/Moyens)

#### 🚪 Le Hall d'Entrée « Vitré »

**Lieu de transition** où l'enfant et le parent rencontrent la structure, commencent à s'en imprégner. Nous y trouvons :

- Des **porte-manteaux** pour les enfants personnalisés par une photo.
- Des **casiers individuels** pour les chaussures/chaussons.
- Des **casiers administratifs** aux noms des familles, une **boîte aux lettres**, les **bordereaux vacances** et un **panneau d'information** ponctuelle.

Le parent peut y retrouver le règlement de fonctionnement, le projet d'Établissement et les informations associatives (statuts, derniers compte-rendu AG/CA, Bilans Comptables...).

Un **trombinoscope** permet de visualiser l'**équipe éducative** (fonction, qualification) et l'**équipe gestionnaire** de l'association (poste occupé).

Le parent, chaque jour, peut également prendre connaissance de l'**activité** effectuée par son enfant dans la journée, listée sur un **petit tableau** sur papier.

Cet espace qui s'ouvre à la fois sur l'extérieur, mais aussi sur le lieu de vie, est volontairement vitré pour que l'enfant puisse être acteur dans les moments de séparation/retrouvailles : L'enfant peut ainsi suivre du regard son parent jusqu'au bout pour lui dire au revoir en douceur. Tout comme il lui est possible de le voir arriver au moment des retrouvailles.

## **Le Lieu de Vie Principal**

Il est aménagé de façon à proposer un **espace** suffisamment **riche, varié** et **sécuré**, pour que l'enfant puisse évoluer, se construire, dans un environnement favorisant l'exploration mais aussi l'observation, la rencontre mais aussi la réflexion, et pratiquer à son rythme ses propres découvertes.

- Une première **pièce principale vitrée, colorée** et donnant accès à d'autres salles, propose :
  - Une **table octogonale** en **plastique** avec une bassine en son centre, contenant des éléments qui s'emboîtent, se vissent...(Changement toutes les semaines). La bassine peut être enlevée pour permettre aux enfants de se glisser dans le trou, en passant par dessous la table et non par-dessus.
  - Une **table boulier** en **bois** permet la manipulation de grosses perles le long de tiges formant des circuits divers.
  - Un meuble **carré** en **bois** sur roulettes et à étagères, à hauteur d'enfant, propose un espace voiture représenté par un tapis avec des motifs routiers, sur lequel et dans lequel on peut retrouver des véhicules de différentes tailles et des bonhommes, qui invitent l'imaginaire de l'enfant à travers la manipulation.
  - Un **gros cube plastique** bleu, dans lequel un enfant peut se glisser pour jouer seul ou observer.
  - Un **grand tableau mural**, sur lequel s'aimantent de grandes figurines en tissus (Série Véhicule ou animaux que l'on permute une semaine sur 2).

- Une **chenille murale** composée de 5 modules avec des jeux de manipulation, faisant appel à la motricité fine.
- Un **module central en bois** avec un **côté nurserie** et un **côté cuisine**, des étagères de part et d'autre avec des poupées et des vêtements, de la vaisselle et des fruits & légumes...
- Un **espace « repos-livres »**, dans un petit espace, un peu en retrait, avec une banquette 2 places et 2 fauteuils individuels, à la taille de l'enfant et un meuble bas en bois avec une enfilade de petits casiers, dans lesquels l'enfant peut trouver des livres en tissus.
- Un **meuble « banc » en bois** avec 3 compartiments qui contiennent des jeux d'encastrement divers et dans lesquels les enfants se glissent pour jouer à cache-cache.
- Un **grand miroir vertical** avec un encadrement des « contes des mille et une nuits » invite l'enfant à se regarder.

Une **seconde pièce** desservie par la première, est un espace exclusivement consacré aux **bébés**. On y retrouve :

- Un **grand tapis modulable** (en fonction du nombre de bébés) qui offre un premier univers douillet avec des coussins, des hochets de différentes formes, couleurs et textures.
- Un **miroir** qui permet au bébé de se regarder lorsqu'il se trouve sur le grand tapis modulable.
- Des **transats**, un **siège suspendu pivotant** avec tableau d'activités et une « **zébulette** » qui permet au Bébé (à partir de 6 mois) d'être à la verticale en étant bien soutenu pour se balancer, sautiller ou simplement se reposer sans forcer sur ses jambes. Seule la plante des pieds repose au sol. Le Bébé peut ainsi expérimenter une autre position, que celles imposées par son développement moteur (couché ou assis) et peut ainsi, tout en douceur, voir le monde qui l'entoure en position verticale ... Jamais plus de 10-15mn.
- Des **murs ludiques** qui invitent les bébés qui commencent à se « redresser », à la découverte avec divers modules qui mettent les sens à l'épreuve en faisant tourner, coulisser et glisser, en touchant, en regardant : la motricité fine et la perception sont ainsi stimulées.
- Une **maisonnette** avec toboggan, porte et fenêtre, jeux d'encastrement, de balles, permet au bébé d'expérimenter de façon ludique, sa motricité.

Cet **espace** volontairement **non clos** leur permettra d'accéder à l'espace des plus grands, quand leurs capacités psychomotrices & psychiques le leur permettront.

A l'inverse, les enfants qui ont acquis la marche, et de ce fait ayant d'autres besoins, avec d'autres possibilités s'offrant à eux, ont l'accès de cet espace bébés, interdit.

## **Les Chambres**

L'espace sommeil est constitué de quatre chambres de **6 lits à barreaux**, avec toutes des portes munies d'**allèges vitrées** en hauteur, pour que l'adulte puisse effectuer 1 surveillance visuelle, nécessaire au bon respect du sommeil de chacun.

**Chaque enfant a un lit qui ne sert qu'à lui.**

Les enfants jusqu'à 2 ans dorment dans des **turbulettes**, de différentes épaisseurs, en fonction de la saison.

## **La Salle de Change**

Cette pièce est équipée d'un **espace de change** composé de :

➤ **Trois modules** avec plans de change adaptés aux tout-petits et répondant aux normes de sécurité. Chacun d'entre eux possède une petite vasque et des tiroirs pour y ranger gants, serviettes et d'un placard pour le rangement des accessoires de soin.

**NB :** Un **escalier fixe** permet aux plus grands d'accéder seul à la table de change (l'adulte accompagne mais laisse l'enfant faire seul) et une baignoire intégrée offre la possibilité d'une toilette complète si besoin.

➤ **Casiers individuels** nominatifs qui permettent de déposer les affaires de chaque enfant (rechange, pommade pour érythèmes, antipyrétique...).

➤ Trois **pots**, deux **WC** et un **lavabo** à leur taille.

➤ Une **étagère** à hauteur d'enfants pour le rangement des **couches**.

➤ Une **armoire à pharmacie**, à hauteur d'adulte, qui contient le nécessaire pour effectuer les soins infirmiers (pansements, sérum physiologique, compresses, thermomètre...).

**NB :** Les **transmissions Parentales** concernant les soins corporels et/ou médicaux sont transcrites journalièrement sur un **tableau**.

Cette **salle**, donnant sur un couloir desservant les dortoirs, est volontairement **vitrée à hauteur d'adulte**, pour faciliter la communication et permettre de mieux s'organiser au moment des changes et couchers individualisés.

## ❖ L'Espace des 2-4 ans (Section Grands)

Il a été créé pour que les 2-4 ans puissent avoir un lieu de vie bien à eux, répondant plus particulièrement à leurs besoins spécifiques, à leur désir d'autonomie, à leur soif d'apprentissage, dans un espace repérant et riche de possibles. Un lieu préparant à l'école avec comme fil conducteur, le plaisir : Plaisir de faire seul et à plusieurs, plaisir d'être ensemble, plaisir de communiquer ...

### ✚ Le Hall d'Entrée « Vitré »

Nous y trouvons :

➤ Un **portant roulant**, avec pour chaque enfant, un cintre et un sac, permet d'accrocher son manteau et déposer ses chaussures. Ce portant peut être déplacé, dans le hall, côté espace des BB/Moyens, au moment de l'accueil du matin et au moment du départ des enfants.

➤ Un **bac à chaussons**, des petits tapis et chaises colorées, sont mis à disposition pour permettre à l'enfant de se (dé)chausser confortablement.

➤ Des **pochettes murales individuelles** avec la photo de chaque enfant. Celui-ci peut y déposer ses dessins ou autres réalisations pour pouvoir les partager avec son parent s'il le désire.

Le parent peut prendre connaissance de l'activité réalisée le matin, par un affichage.

### ✚ Le Lieu de Vie Principal

L'aménagement de l'espace est conçu de manière à ce que l'enfant puisse se diriger vers l'activité qui l'intéresse.

### ✚ L'Espace des « Jeux Educatifs » avec à disposition :

➤ Un **espace « Lecture »** avec une banquette et un fauteuil, un bac avec des livres et des albums photos des enfants, d'animaux...

➤ **Deux porte-photos muraux** offrent la possibilité aux enfants d'apporter une photo de leur famille (lien avec la maison) et d'y retrouver également des moments de vie passés.

➤ Des **étagères en bois** qui présentent divers puzzles, jeux d'encastrement, perles, lotos, jeux de mémoire.

➤ Un **chevalet en plastique**, monté sur deux grands bacs, qui permet le dessin en position debout, avec diverses feuilles de papiers, des crayons (feutres et couleurs) qui offrent le choix.

➤ **Deux tables d'activité** dont une avec un bac central contenant de grandes pièces rondes et colorées qui permettent de réaliser des mosaïques.

• **L'Espace du « Jeu Symbolique » avec à disposition :**

➤ Un **espace « Repos »** avec un plumon, des coussins, plaid...qui permet également aux enfants de se retrouver dans des temps définis par l'adulte pour des moments de partage autour de comptines et histoires.

➤ Un **tableau** qui permet de marquer sa présence au moment de l'arrivée, par un aimant avec sa photo et une étiquette avec son prénom sur fond coloré.

➤ Une **horloge imagée**, pour que l'enfant puisse visualiser le temps qui passe, grâce à des images symbolisant les différents moments qui rythment sa journée.

➤ Un **module** en bois « **cuisine et dînette** » (table, tabourets, four, placard, évier, gazinière, vaisselle, fruits, légumes...).

➤ Un **module** en bois « **nurserie** » (poupées, habits, lit, chaise haute, biberons...).

➤ Un **établi** (outils, vis, clous...).

➤ Une **ferme en bois** et ses animaux.

➤ Un **espace voitures** avec tapis routier, garage, voitures, circuit train en bois.

➤ Un bac à **Kaplas**.

➤ Un **grand miroir vertical** avec un encadrement « motif champêtre ».

➤ Des **petites étagères** avec des marionnettes.

## **Le Dortoir**

Les enfants dorment sur des **matelas au sol** (12), alignés par 6, avec des **sacs de couchage, ouverts sur le côté**, de couleurs différentes.

En été, nous utilisons des draps en coton colorés.

**Chaque enfant a un lit qui ne sert qu'à « lui ».**

## **La Salle de Change**

Les enfants ont à leur disposition un petit lavabo avec un miroir, du savon liquide, des gants, des serviettes, pour faciliter le lavage des mains et du visage.

Les soins d'hygiène corporelle sont facilités par une **table de change** munie d'un escalier coulissant, de placards de rangements (couches, serviettes, vêtements de rechange...) et d'une vasque.

Des **pots**, deux **WC** à leur taille complètent cet aménagement.

Des **casiers individuels nominatifs** permettent de déposer les affaires de chaque enfant (rechange, pommade pour érythèmes, antipyrétique...).

Une **armoire à pharmacie** qui contient le nécessaire pour effectuer les soins infirmiers (pansements, sérum physiologique, compresses, thermomètre...).

**NB :** Les **transmissions Parentales** concernant les soins corporels et/ou médicaux sont transcrites journalièrement sur un **tableau**.

## **❖ Les Espaces Communs à toutes les Sections**

### **La Cuisine**

Elle est équipée pour le **maintien à température des repas** (livrés en chaîne froide & chaude par la cantine scolaire de Puygouzon), pour la conservation au froid des denrées alimentaires qui le nécessitent, pour la **stérilisation** et la **mise en température** des biberons, pour le stockage des ustensiles de repas, des denrées alimentaires...

C'est un lieu **exclusivement réservé aux adultes**.

## L'Espace Repas

L'espace repas est composé de **2 salles**, une pour les 2 mois -2 ans et l'autre pour les 2-4 ans. Elles sont reliées par une porte de séparation, que l'adulte peut ouvrir et fermer selon les besoins et les circonstances.

L'espace repas des 2 mois-2 ans, sert pour les bébés mais aussi les plus grands :

- ⇒ Le **repas du bébé** lui est proposé par une référente, sur une chaise haute, munie d'un harnais de sécurité, conforme aux normes en vigueur.
- ⇒ Les **moyens**, ont un mobilier à leur taille, 2 tables et leurs chaises avec accoudoirs, qui leur permet de prendre les repas par **groupe de 3 ou 4**, avec un **adulte** qui **mange avec eux**.
- ⇒ Les **grands**, par **groupe de 4 avec un adulte** qui mange avec eux, ont également un mobilier à leur taille, 3 tables et leurs chaises sans accoudoirs.

Un tableau permet la transmission des prescriptions médicales (posologie, fréquence...) quand celles-ci nécessitent des prises au moment du repas de midi ou du goûter.

## La Salle d'Eau

Cette **salle** entièrement **carrelée** s'ouvre par une grande baie vitrée sur la pièce de vie principale. Elle est équipée avec :

- Une **fontaine centrale** pour le lavage des mains et permet la mise en place de jeux d'eau à l'aide de piscines, bac à eau
- Une **table** et des **tabourets** qui permettent la mise en place d'activités en petit groupe (2 ou 4)
- Un **chariot** qui permet le stockage du petit matériel bureau (papiers, feutres, ciseaux, gommettes ...)
- Des **étagères en bois** avec le matériel pour les activités artistiques (pâte à modeler, pâte à sel, peinture ...)
- Un **chevalet** permettant de dessiner ou peindre en position verticale

## **La Salle de Motricité**

Elle est équipée de **modules** favorisant l'expression corporelle :

- Tapis colorés antidérapants
- Modules de motricité (pentes, escalier, tunnel...)
- Ballons
- Parcours d'équilibre

Cette salle s'ouvre sur la pièce principale et un patio extérieur, par deux grandes baies vitrées.

## **Le Patio Extérieur**

Cet **espace central à ciel ouvert** donne sur des espaces communs aux deux sections. Il permet d'organiser des jeux d'eau en extérieur (piscines, toboggan, bacs à hauteur d'enfants...) en période estivale.

## **La Bibliothèque**

Elle est aménagée de façon confortable avec des tapis, des coussins, des canapés de couleurs.

- Des **étagères** présentent des **livres** classés par thèmes que l'adulte raconte aux enfants.
- Un **grand bac avec des livres** permet aux enfants la manipulation en libre accès
- Le **Kamishibai** est également utilisé. C'est une **technique de contage d'origine japonaise** basée sur des images qui défilent dans un **butai** (théâtre en bois), équipé de petits ouvrants (ou non). Il est composé d'un **ensemble de planches cartonnées numérotées**, racontant une histoire. Chaque planche met en scène un épisode du récit, le recto pour l'illustration, le verso pour le texte. Les planches sont introduites dans la glissière latérale positionnée au dos du **butai** dans l'ordre de leur numérotation. En ouvrant les volets les enfants découvrent les illustrations tandis que l'adulte lit le texte en faisant défiler les planches les unes après les autres.
- Un **module en bois** présente divers **instruments de musique** :
  - ⇒ À percussions : maracas, castagnettes, clave, guiro, tambourins, clochettes...
  - ⇒ À vent : divers appeaux manuels et soufflés...
  - ⇒ Un lecteur CD.

## **La Cour Extérieure Semi-couverte**

Un **espace extérieur**, équipé, offre également de multiples possibilités d'exploration.

L'aménagement de cet espace a été réfléchi de façon à ce que chaque enfant puisse y trouver son compte.

Aussi, **divers centres d'intérêt** sont proposés dans l'espace, en fonction des possibilités motrices de chacun :

- Un bac pour jouer aux petites voitures.
- Un ensemble de toboggans avec divers niveaux de difficultés.
- Un espace de découverte pour les plus petits (tunnel, tapis....
- Un module tunnel chenille.
- Une maisonnette.
- Des modules « cuisine » avec dînette.
- Une table avec 4 chaises.
- Divers trotteurs (motos, tracteurs, tricycles, autos...).
- Divers bancs plastiques et bois.

**Cet espace laisse une grande part à l'exploration et au jeu libre en permettant à chacun d'exprimer ses potentialités.**

Le Parent, quant à lui, peut y retrouver un **panneau d'affichage vitré**, sur lequel sont affichées les informations relatives à la **vie de la Crèche**. Ces informations sont également diffusées par Mail.

## **L'Espace « jardinage »**

Un espace clôturé, muni d'un portillon, offre aux plus grands, un lieu où ont été aménagées de grandes jardinières.

Les enfants au fil des saisons sont invités dans le cadre de l'activité « jardinage » à désherber, ratisser, semer ou planter, arroser, et ramasser le « fruit » de leur travail. Cela peut être des fleurs, des fruits, des légumes...

## Un Accompagnement Spécifique



### + L'Accueil des Nouvelles Familles

Les nouvelles familles sont invitées par **petits groupes de 6** maximum, à une **rencontre** entre adultes, avec **2 professionnelles diplômées qualifiées**, E.J.E ou AP, pour échanger autour de leurs **attentes**, mais aussi autour du **projet éducatif** de l'établissement.

C'est également l'occasion de **visiter le lieu de vie** qui sera celui de leur enfant, de susciter le questionnement, et d'explicitier en toute transparence la façon dont sont accompagnés les enfants au quotidien.

Ce **temps partagé** en toute simplicité est également l'occasion d'insister sur la **nécessité du temps de familiarisation**, nécessaire à l'enfant mais aussi au parent.

Le rôle de la professionnelle à ce moment-là est d'essayer d'explicitier l'importance de ce moment, comment cela se déroule, de rassurer, d'être à **l'écoute** des préoccupations s'il y en a, de créer un climat de **bienveillance** et **confiance** nécessaire à ce début d'histoire commune, autour de « l'enfant ».

### + L'Accompagnement de l'Enfant de 2 mois-2 ans

#### • Le Choix de Références

Elles sont mises en place pour que la période de familiarisation, la séparation, l'intégration et les retrouvailles se passent au mieux pour l'enfant et son parent.

Elles apportent un **repère** pour ces moments de vie à la structure, sans que pour autant celui-ci ne devienne un lien de dépendance, contraire à l'autonomie nécessaire pour vivre séparé.

Cela demande à l'adulte référent d'être dans un **souci de relais** avec une **distance obligatoire** pour ne pas s'enfermer dans une relation fusionnelle.

#### ➤ La Référence à l'Accueil

L'expérience nous a montré la difficulté à ne pas s'enfermer dans des rituels contraires à **l'élaboration d'un processus positif de séparation et d'autonomie**.

De plus l'implication personnelle dans la relation, dans ce temps fort de séparation, peut entraver la **nécessaire distanciation** qui permet justement de désamorcer des situations parfois fortement chargées émotionnellement.

Aussi, le choix est fait d'effectuer un roulement toutes les semaines par les **2 EJE**, référentes de cet accueil : Une semaine nous semblant convenir temporellement pour garder une continuité suffisante et rassurante, dans le rythme calendaire de la famille.

### ➤ **La Référence auprès des Bébés**

**2 Auxiliaires de Puériculture (AP)** et **2 Animatrices Petite Enfance** effectuent un roulement une semaine sur deux.

En effet, après observation, nous avons pu constater que bébés et adultes peuvent se retrouver pris dans une « **forte** » **relation d'accrochage affectif** : Le bébé étant, de fait, dépendant corporellement de son référent, la relation peut facilement glisser vers une **fusion** qui nous semble **non souhaitable** pour l'épanouissement et l'autonomie de chacun. Et parfois même un frein à la **rencontre de l'autre**.

### ➤ **La Référence auprès des moyens**

Ce groupe d'enfants, ayant déjà abordé les premières étapes de socialisation (de ce fait ayant plus de maturité dans la relation et donc de ressources personnelles) peut appréhender une plus grande **diversité d'intervenants** qui restent tout de même, de par leur permanence (Récurrence 1 semaine sur deux), des **repères suffisamment familiers** et **sécurisants** pour qu'ils puissent s'y appuyer.

**NB** : Quelle que soit la référence, les professionnelles s'assurent d'un relais, nécessaire à la transmission des informations, pour qu'une continuité puisse s'opérer d'une semaine à l'autre.

## **L'Accompagnement de l'Enfant de 2-4 ans**

Dans un souci de cohérence et de continuité avec l'accompagnement offert aux 2 mois -2 ans, mais dans le but de favoriser l'adaptation progressive de l'enfant au milieu scolaire en tenant compte de son développement global, l'équipe éducative met en place un accompagnement spécifique, dans un lieu spécifique (aménagement) au 2-3 ans.

### **Les moyens mis en œuvre :**

- **Organisation d'un lieu de vie** adapté à son âge, qui prend en compte son développement moteur, psychoaffectif (maturité), cognitif.

L'enfant de 2-3 ans doit trouver un équilibre entre des soins affectifs et psychiques et un besoin d'**apprentissages**, d'**autonomie**, de **socialisation**. Il convient donc de respecter son rythme (sommeil, acquisition de la propreté, langage, autonomie corporelle...) tout en stimulant les acquisitions et les futurs apprentissages, sans les anticiper de manière excessive.

- **Planification, vers le lieu de scolarisation, de temps spécifiques**, aménagés en commun autour d'ateliers co-animés (motricité, lecture...) et des temps de récréation pour favoriser un passage en douceur.

Cette démarche vise à préparer l'enfant à quitter un groupe qu'il connaît pour faciliter son entrée à l'école maternelle, en toute sécurité psychique et affective.

## **Des Outils de Médiations Privilégiés**

### • **L'Observation et la Parole**

- **L'observation** reste le premier outil d'accompagnement de l'enfant dans nos démarches quotidiennes, afin que l'intervention de l'adulte n'interfère pas trop hâtivement sur l'intention ou l'action présente ou à venir, de celui-ci.

En effet, l'observation est ce qui renseigne, est ce qui pose une action ou une intention et aide à interpréter une situation donnée dans un contexte donné.

Elle permet, par la suite, que les réponses soient adaptées au mieux afin que chacun puisse être entendu, reconnu et qu'ainsi les messages circulent (communication, éducation).

L'observation va constituer un outil essentiel pour le professionnel dans sa **mission de prévention**.

- **La parole** reste un outil de médiation privilégié, qui permet de mettre en mots les situations, les émotions et ainsi donner un sens à ce qui est vécu par l'enfant.

Cette parole circulant, cela permet que chacun soit acteur, sujet et puisse se construire dans le respect de l'autre.

**Observation** et **parole** doivent nous permettre de garder toujours à l'esprit que **l'enfant a des capacités que l'on doit reconnaître**, afin de ne pas trop anticiper ou figer les choses, pour l'aider à penser et agir,

progressivement, de façon autonome, étape indispensable pour devenir sujet.

- **La Relation de Maternage : la « juste » Distance Affective**

Accompagner le jeune enfant dans sa vie quotidienne suppose d'utiliser des gestes de maternage pour créer un **climat** à la fois **sécurisant**, proche du milieu familial et répondre ainsi aux **besoins corporels et psychiques de l'enfant**.

Le lien naturel que crée le tout petit par le besoin de contact et de sécurité tend à réduire la distance psychique, physique et émotionnelle d'avec la personne lui prodiguant les soins.

Conscientes de ce processus d'attachement, notre accompagnement doit l'aider à **distancer** ce lien pour encourager et favoriser le processus d'autonomie nécessaire à la construction psychique et physique.

Pour nous, la « juste » distance affective est un **accompagnement qui passe par le corporel mais surtout par le langage** qui va aider à médiatiser la relation enfant-adulte.

Notre accompagnement, par la « **juste** » **distance affective** utilisée doit assurer une « **juste** » **contenance** pour permettre à l'enfant de faire et d'être.

Toutefois, il ne s'agit pas de présenter à l'enfant un monde aseptisé, sans émotions, sans corporel : il s'agit avant tout d'**humaniser la relation**.

## Une Journée Type aux « Lucioles »



### Section BB / Moyens

	Groupe des moyens	Groupe des bébés
<b>7h45→9h30</b>	<b>ACCUEIL</b>	
7h45→9h30	Accompagnement dans les salles de jeux libres et de motricité	Premiers couchers individualisés des bébés en fonction de leur rythme
<b>9h30→10h</b>	Rassemblement & couchers individualisés des moyens	
10h→10h30	<b>Changes</b> avec proposition du pot pour les plus grands	
10h30→11h	Activités diverses proposées aux enfants (intérieur ou extérieur)	Couchers ou levers individualisés
11h→11h30	Accueil /départ + accompagnement en jeux libres	
<b>11h30→12h45</b>	<b>REPAS</b>	
	Les grands mangent par groupe de 4 maxi. Les autres enfants jouent dans les deux pièces de jeux libres	Les bébés mangent lorsqu'ils sont réveillés, de façon échelonnée ou sont dans les espaces bébés
<b>12h45→13h30</b>	Couchers individuels et échelonnés (changes et proposition du pot)	Couchers individuels et échelonnés selon le rythme du matin
13h30→14h30 (minimum)	<b>SIESTE</b>	
14h30→15h30	Premiers levers selon le rythme de l'enfant Proposition du pot + changes Accueil et accompagnement dans les salles de jeux libres et de motricité	et/ou jouent dans les différents espaces bébés
<b>16h→16h45</b>	<b>GOÛTER</b>	
16h30→17h	(selon les heures de réveil) à partir de <b>15h30</b>	
16h30→17h	Premiers départs	
17h→18h45	Accompagnement dans la salle de jeux libre ou de motricité, de bibliothèque ou à l'extérieur	Accompagnement dans les espaces bébés ou à l'extérieur

## Section Grands

<b>7h45→9h</b>	<b>ACCUEIL côté Section BB / Moyens</b> Accompagnement dans la salle de jeux libres
9h→9h30	<b>ACCUEIL côté Section Grands</b> Activités libres (jeux symboliques, éducatifs)
<b>9h30→10h</b>	Rassemblement
10h→10h30	<b>Changes</b> avec proposition du pot ou wc
10h30→11h30	Activités dirigées proposées aux enfants (à l'intérieur ou à l'extérieur)
11h30→12h	Accueil /départ + accompagnement en jeux libres
<b>12h→13h</b>	<b>REPAS</b>
13h→13h30	Déshabillage, proposition du pot ou wc + couchers
<b>13h30→14h30 (minimum)</b>	<b>SIESTE</b>
14h30→15h30	Premiers levers selon le rythme de l'enfant Proposition du pot ou wc+ rhabillage Accueil et accompagnement dans la salle de jeux libres
<b>16h→16h30</b>	<b>GOÛTER</b>
16h30→16h45	Premiers départs
16h45→18h45	<b>RETOUR côté Section BB / Moyens</b> Accompagnement dans la salle de jeux libre, de motricité, de bibliothèque ou à l'extérieur.

## L'Accompagnement dans les Temps Forts de la Journée

- **Au moment de l'Accueil**

**Accueillir** un enfant, c'est lui faire vivre une des **premières séparations** d'avec sa famille.

Il y a la séparation du matin, mais aussi les retrouvailles du soir.

Ce sont des moments qui peuvent être difficiles tant pour le parent que pour l'enfant (sentiment de culpabilité, difficulté à se séparer, peur de l'abandon, de l'inconnu...).

C'est pourquoi, établir une **relation de confiance** est un des objectifs de la Professionnelle (référente de l'accueil), médiateur entre la famille et l'enfant et entre la famille et la structure.

L'observation, l'écoute, le dialogue permettent d'exprimer les ressentis, les craintes, mais aussi les besoins de chacun dans un souci de respect réciproque.

### ➤ **La Séparation**

Le rôle de la professionnelle est de permettre qu'elle puisse se vivre le mieux possible par :

#### ⇒ **Une adaptation progressive** parent(s)-enfant

Savoir prendre son temps et aménager un espace- temps, nous paraît être une priorité. Cette préparation à la séparation permet à l'enfant, à sa famille, à la Professionnelle de faire connaissance. L'enfant se repère petit à petit en présence du parent. Par l'observation et la parole, la Professionnelle accompagne l'enfant et le parent pour les amener à être acteur dans l'épreuve de séparation.

**NB** : Il est demandé à la famille un écrit concernant la vie de l'enfant (rythme, habitudes, vécu...) pour établir un lien « famille-professionnelle », « maison-structure ».

#### ⇒ **Un accueil individualisé et sécurisant**

L'enfant est accueilli par une **EJE** ou une **Auxiliaire de Puériculture** dans une attitude rassurante et de soutien, pour faciliter le passage « maison-crèche ».

Cette transition peut être aidée par l'apport d'un objet « transitionnel », familièrement appelé « le doudou », qui servira à symboliser ce passage (va et vient entre la maison et la structure).

L'adulte, par l'observation, peut décider d'encourager l'enfant à se passer de ce doudou ou sucette si le bien être de celui-ci et la relation à l'autre s'en trouvent compromis (risque de repli sur soi, enfermement dans le mal être corporel et psychique...), ce qui serait contraire à l'objectif d'intégration et d'autonomie mis en œuvre dans toute démarche de socialisation.

Pour les **moyens**, un meuble mobile, à casiers individuels, permet à l'enfant de déposer **sucette et doudou**. A la fin de l'accueil du matin, ce meuble est déplacé sur l'espace sommeil pour le moment des couchers.

Les **grands**, dès leur arrivée sont invités à déposer **sucette et doudou** dans un petit sac rouge (chacun le sien) se trouvant sur le portant mobile.

Les enfants sont invités par la suite, à déposer leur doudou et /ou sucette sur leur lit.

**Toutefois**, lors de moments difficiles pour l'enfant, l'adulte peut décider de redonner doudou et sucette pour un moment de réconfort.

### ➤ **Les Retrouvailles**

Le moment des retrouvailles se déroule dans le hall.

Un **cahier** est mis à disposition du parent pour l'informer du **rythme** journalier et physiologique de l'enfant (lever, coucher, selles, ...). De plus, le parent du bébé peut y retrouver les heures de prise des biberons avec la quantité laissée si c'est le cas.

La professionnelle, généralement l'Auxiliaire de Puériculture, est là pour transmettre les **informations importantes** sur la journée de l'enfant sans toutefois faire un compte-rendu exhaustif qui irait à l'encontre de l'idée du processus de séparation (du parent et de l'enfant) : confier son enfant, c'est **faire confiance**, c'est accepter qu'il vive des choses en dehors de soi, mais aussi, accepter de ne pas avoir le contrôle de tout et d'avoir des manques dans le déroulement de la journée de celui-ci.

Nous ne faisons pas d'écrits sur le déroulement de la journée de l'enfant, qui pour nous reste un écrit très subjectif, avec forcément des oublis, et avec une vision qui tend à figer les événements sans pour autant tenir compte du vécu réel de l'enfant.

Pour nous, trop regarder, trop commenter va à l'encontre de l'autonomie psychique de l'enfant et à l'encontre de son **espace de liberté**.

Par ailleurs, nous préférons passer du temps effectif avec les enfants, dialoguer avec les parents, pour favoriser l'échange.

Ce **moment** de retrouvailles peut aussi être **chargé d'émotion** après une journée de séparation : le parent est pris entre cette envie de retrouver son enfant et ce temps nécessaire que celui-ci lui demande pour lui permettre de vivre cette nouvelle séparation d'avec la structure.

Il peut également être l'**occasion** pour l'enfant de tester les adultes en présence pour se situer face aux règles et aux limites et ainsi **tester la place de chacun**.

La professionnelle est là pour accompagner, mettre des mots si besoin est, sur le vécu de l'enfant et du parent.

**Les autres membres de l'équipe**, en arrière, s'**organisent** afin que chaque moment de retrouvailles puisse s'effectuer individuellement, en organisant en parallèle, le **temps d'attente** des autres enfants par :

➤ Un positionnement des référentes dans l'espace (intérieur et/ou extérieur) pour accompagner l'enfant dans le jeu libre.

➤ L'organisation de petits groupes, pour les plus grands, dans des activités ponctuelles non dirigées (kaplas, légos, livres...). Elles sont choisies de sorte que l'enfant puisse les interrompre à l'arrivée du parent (pas de début, ni de fin). La professionnelle accompagne le moment, par une parole adaptée, pour aider l'enfant à retrouver son parent plus facilement.

## • **Au moment du Temps de Sommeil**

Les **couchers** et les **levers** des enfants sont effectués par des **personnes référentes** qui les accompagnent de façon individuelle selon leur rythme.

L'adulte établit une **relation privilégiée** dans l'échange, l'écoute, la prise en compte des habitudes, de l'état émotionnel (le moment d'endormissement peut être l'occasion d'une reviviscence de la séparation du matin, d'une difficulté à quitter son jeu, ses pairs...).

### ➤ **Le Coucher**

Un **accompagnement spécifique** est mis en place suivant le groupe auquel l'enfant appartient (bébé, moyen ou grand).

Ce temps d'intimité, ritualisé et repérant dans un **climat rassurant** et dans une « **juste** » **relation de maternage**, rend familier et quotidien, ce moment de vie indispensable au bon développement psychique et physique de l'enfant.

⇒ Le **bébé** : l'adulte effectue le déshabillage et les soins corporels, en veillant à favoriser l'échange sensoriel et langagier.

⇒ Le **moyen** est encouragé à accéder au plan de change de façon autonome par l'escalier. L'adulte effectue le change selon la même démarche que celle utilisée pour le bébé.

L'enfant est par la suite accompagné au lit de **façon individuelle**. L'adulte dans un premier temps ne reste pas dans la chambre (sauf difficulté particulière) car nous partons du principe que le moment d'endormissement va bien se passer. Pour nous, sécuriser un enfant c'est être partant pour lui, le rassurer c'est se positionner en misant sur ses ressources, ses capacités.

**NB : Une professionnelle** effectue cependant une **surveillance**, chaque fois qu'un enfant est couché & au moins 1 fois toutes les 15mn. Lors de son passage, elle inscrit sur une fiche, son nom & l'heure de passage.

⇒ Le **grand** (Section 2-4 ans)

Chaque professionnelle, qui a accompagné les enfants au cours du repas, les prend en charge (4 au maximum), toujours de **façon échelonnée**.

L'enfant est alors, **individuellement**, sollicité par l'adulte afin de se déshabiller seul, d'être acteur le plus possible dans cette étape préalable au coucher.

L'adulte encourage, il établit une **relation privilégiée** dans l'échange, l'écoute, la prise en compte des habitudes.

L'enfant est ensuite amené au lit, dans un **climat serein**.

L'adulte qui accompagne le 1<sup>er</sup> groupe reste dans la chambre et accueille individuellement les enfants des autres groupes. Il veille à maintenir le calme dans la chambre et **favoriser** ainsi l'**endormissement**, sans pour autant rendre l'enfant dépendant de sa présence puisqu'il n'y restera pas tout au long de la sieste (30 min. maximum).

### ➤ **Le Lever**

Chaque enfant se réveille à son **propre rythme**.

Les professionnelles restent vigilantes au fait que les réveils doivent être **individualisés**, non groupés dans le **respect du sommeil de chacun**.

Elles accompagnent chaque enfant selon les mêmes principes et le même souci éducatif que lors du protocole de coucher.

## • **Au moment des Repas**

**Manger c'est se nourrir**, mais pas seulement cela, au-delà de sa fonction strictement nutritive, manger est un **acte relationnel** et de **construction de soi**.

D'une relation duelle avec l'adulte et de maternage, au repas collectif, l'enfant traverse **différentes étapes** : le sevrage, la découverte du goût, des odeurs, du toucher, l'apprentissage à la cuillère...

A la crèche, les repas sont proposés avec **diverses démarches adaptées à la maturité** de l'enfant.

Autour des notions de socialisation, d'autonomie, de plaisir, de découvertes sensorielles vont s'articuler **différents petits groupes** accompagnés par des adultes avec des **démarches spécifiques**.

L'entrée à la Crèche n'est **pas forcément synonyme de sevrage**.

- L'**allaitement maternel** est possible et **plusieurs solutions** sont proposées aux familles :

- Si les mères en ont la possibilité, elles peuvent venir allaiter leur enfant. Un espace au calme, leur est alloué dans la bibliothèque, avec un fauteuil, permettant l'allaitement dans une position confortable.

- Si les mères le souhaitent, elles peuvent recueillir leur lait, le conserver et le déposer chaque jour.

Il sera alors primordial de respecter la chaîne du froid. Le transfert du lait sera donc obligatoirement effectué dans une pochette isotherme, dans laquelle sera inséré un pack de glace.

A l'arrivée, le lait noté au nom de l'enfant, sera transféré dans le réfrigérateur jusqu'à l'heure du biberon.

Un protocole d'accord, pour l'acceptation du lait maternel en crèche, avec les règles qui régissent la procédure, est signé par la famille.

- L'**allaitement mixte** peut être une autre solution : tétées à la maison, et lait de suite donné à la structure.

Ces solutions peuvent évoluer au fur et à mesure que l'enfant grandit.

Lorsque la maman souhaitera arrêter l'allaitement, l'équipe soutiendra les parents dans le passage au biberon ou la diversification alimentaire.

Généralement, le bébé prend son biberon, dans la **bibliothèque**, dans les bras de la référente, permettant un moment privilégié au calme, avec le souci de toujours respecter son rythme alimentaire (quantité et temps entre 2 tétées, donnés par le parent).

#### ⇒ **Le Repas de Midi**

Un **partenariat** avec la **cantine scolaire** de Puygouzon permet la fourniture des repas adaptés aux besoins des enfants accueillis (repas bébés et repas moyen/grands).

- Le **bébé**, lorsqu'il commence à manger, est installé sur une chaise

haute abaissée, mais il n'est pas encore en mesure de subvenir seul à ses besoins.

Aussi le repas lui est proposé dans une **relation à deux**, avec un référent.

C'est l'occasion de mettre des mots sur des découvertes sensorielles (chaud, froid, salé, sucré...) dans un **contexte de plaisir**, en veillant à ne pas trop le remplir de paroles pour le laisser savourer ce moment qui lui est personnel.

C'est aussi l'occasion de lui faire ressentir les **premières notions de socialisation** (prise en compte de l'autre dans l'attente du repas, rencontre de l'autre qui mange à ses côtés...) avec un adulte qui peut accompagner, par des mots, son vécu.

Vers l'âge de **4-5 mois**, l'introduction d'une alimentation solide, lisse, est proposée au bébé (en concertation avec le parent, celle-ci est généralement commencée à la maison) :

- La **purée** de légumes à **goût unique** pour commencer.
- L'apport de **protéines** (viande, poisson, œufs) se fait progressivement conformément au régime prescrit par le pédiatre de l'enfant.
- Un **produit laitier** (yaourt, petits suisses) complète ce repas, en remplacement du biberon. Le biberon peut être toutefois maintenu un certain temps.

Nous privilégions le « **goût nature** », aussi nous proposons de préférence des laitages non parfumés, des compotes à goût unique sans sucre ajoutée, il n'y a pas non plus de rajout de sel, ni de sucre.

Nous ne tardons pas à **proposer des morceaux**, mixés ou coupés très petits au début, pour progressivement arriver à des morceaux plus gros.

Plus nous tardons à les proposer, plus l'introduction devient difficile.

L'accompagnement de la **diversification** se fait en proposant des **aliments nouveaux**, en **petite quantité** pour commencer (2 à 3 cuillères) en sollicitant, en encourageant dans une **stimulation positive** et bienveillante.

L'adulte doit **savoir être à l'écoute** de l'enfant et du parent pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant, mais aussi aux divers questionnements des parents.

Ce repas est proposé au bébé avec une **petite cuillère** qu'il peut manipuler seul et qui est une première sensibilisation à cet ustensile qui

permettra par la suite à l'enfant de porter la nourriture à sa bouche sans les doigts. L'adulte a lui aussi une cuillère pour l'aider à manger.

La nourriture c'est d'abord « un **enjeu relationnel** », tout entre en compte dans la relation qu'a l'enfant avec son alimentation.

Le rôle des professionnelles est de rappeler l'essentiel : le repas demeure un temps de **plaisir** et de **partage**. Il ne doit en aucun cas devenir un temps de menace ou de conflit.

➤ Les **enfants** qui **mangent** des **morceaux** et qui marchent, partagent leur repas avec une professionnelle qui mange avec eux, par **groupes de 3 ou 4** maximum (la table est déjà dressée pour les accueillir : nappe, assiettes, verres, cuillères, serviettes que l'on attache à l'aide d'une épingle à linge...).

L'adulte les accompagne individuellement pour les aider à accéder à un **début d'autonomie** (encourager à manger seul avec la cuillère et non plus avec les doigts, tenir son verre avec les deux mains...).

Ce **repas en commun**, avec des **règles** (mettre la serviette, rester assis, mettre les mains sur la table...), des **limites** (ne pas recracher ce qui est dans sa bouche, ne pas taper sur la table, ne pas déranger le repas de l'autre ...), des **négociations** (goûter, finir son verre...), contribue à donner des repères avec l'intégration de règles **socio-culturelles** qui favorisent la socialisation.

L'adulte permet aussi, à **l'enfant plus grand**, d'**être acteur** de façon progressive tout au long de l'année : pouvoir se servir seul en fin de premier trimestre, avoir aussi une fourchette plutôt qu'une cuillère, se servir d'un petit couteau en fin d'année...

C'est aussi pouvoir refuser certains aliments après les avoir goûtés, faire un choix dans ce qui lui est proposé comme par exemple banane ou pomme, gâteaux au chocolat ou à la confiture...

Lui permettre de choisir c'est aussi exiger de lui d'aller jusqu'au bout de ce choix (je l'ai choisi, donc je le mange), de savoir se servir quantitativement (je ne prends que ce que je suis capable de manger) ...

L'adulte veille ainsi à ce que ces démarches ne soient pas de l'ordre du conditionnement mais bien liées à un réel facteur d'autonomie : **intégration du sens, subjectivité qui s'affirme...**

L'adulte accompagne et favorise le dialogue, l'échange pour que le repas reste un moment de **plaisir**, de partage, mais surtout un moment fort avec le premier sens que nous lui gardons : **Se nourrir**

## ⇒ **Le Goûter**

Moins formel, mais tout aussi ritualisé, et selon le même protocole que pour le repas de midi, le goûter est également un moment d'échange, de plaisir, de partage avec comme support **la collation**.

Il est composé en fonction du dessert du repas de midi : ainsi lorsqu'un laitage a été donné, nous privilégions les fruits, le pain avec de la confiture, le chocolat, les compotes et lorsque ce n'est pas le cas, nous favorisons les laitages comme le yaourt, les petits suisses, le lait (chocolaté ou pas) et le fromage.

**Avant 2 ans**, nous ne mettons **pas** l'enfant en **situation de choix**, car nous pensons qu'à cet âge-là, il ne sait pas choisir : choisir c'est renoncer à « l'autre chose » et de ce fait, c'est le mettre en difficulté. Aussi, nous proposons une seule sorte de gâteau ou fromage, une seule variété de fruits...

Pour formaliser **la fin des repas ou goûters**, les plus grands sont invités à déposer leur serviette dans un panier, le verre dans une bassine prévue à cet effet.

Ils sont par la suite sollicités pour se laver les mains et le visage avec un gant (un par enfant) et s'essuyer les mains. L'adulte les accompagne par la parole, dans un souci d'acquiescer les premiers gestes d'une **éducation à l'hygiène corporelle**.

# Nos Valeurs Éducatives, nos Démarches et Positionnements



## + Nos Valeurs Éducatives

Afin que **l'action éducative** soit **cohérente** vis-à-vis de l'enfant et de sa famille, nous avons choisi de rédiger un **projet éducatif** qui définit les **orientations** de notre **travail d'équipe** autour d'**objectifs communs**.

Il n'est pas une fin en soi, mais un rail sur lequel le quotidien s'appuie. Ce projet s'enrichit des **compétences** et des **observations** de chaque membre de l'équipe.

Les **Valeurs Éducatives** qui animent l'équipe et qui sous-tendent nos démarches sont :

- Le **Bien-être** de l'enfant et de sa famille. Celui-ci, sous-entend, écoute, bienveillance...
- La **Collaboration** avec les parents, en les reconnaissant comme premiers éducateurs de leur enfant, en les encourageant, et en les associant chaque fois que possible à nos actions éducatives.
- **Le Respect** de l'enfant et de sa famille, avec leur vécu, leurs particularités, leur culture, leur éducation...
- **La Sécurité Physique et Affective**, en proposant à l'enfant un environnement adapté et sécurisé qui lui permet d'évoluer sans se mettre en danger, mais aussi en lui offrant un univers stable et serein dans lequel il peut s'épanouir et évoluer à son rythme.

L'enfant doit trouver un équilibre entre des soins affectifs et psychiques et un besoin d'**apprentissage**, d'**autonomie**, de **socialisation**.

## + Nos Démarches et Positionnements Éducatifs

### • Dans l'Accompagnement à l'Acquisition de la Propreté

Les **soins corporels** sont des moments souvent répétés chez le jeune enfant et sont l'occasion de **relations individuelles privilégiées** avec l'adulte.

## ⇒ **Le Change**

Il est pratiqué **différemment selon l'âge** et la **maturité** de l'enfant.

Les enfants, à qui nous ne proposons pas le pot, sont changés sur une table de change dans une relation « maternante », rassurante et langagière.

Le change pour les plus grands est effectué en **position debout**.

Cependant, afin d'assurer une hygiène corporelle correcte, le nettoyage des selles continuera de s'effectuer sur la table de change.

Les soins sont dispensés à chaque coucher et lever, après « le petit rassemblement » du matin et chaque fois qu'il est nécessaire.

## ⇒ **Le Pot**

Il est proposé aux enfants ayant acquis une certaine maturité physique et psychique (intellectuelle et affective) et toujours en **concertation avec les parents**.

Les **moments de proposition du pot** sont définis et ritualisés :

- Au moment du temps de change du matin.
- Avant et après la sieste

L'enfant est invité individuellement, et de façon échelonnée, à rejoindre l'adulte référent qui propose le pot (par groupe de trois maximum) dans la salle de change.

Il est encouragé par la parole à faire dans le pot, sans que cela soit une obligation et sans que cela ne dure trop longtemps.

La parole est là pour aider l'enfant à prendre conscience de ce qui se joue pour lui à ce moment-là (je sens que j'ai envie de faire...).

Pour les **plus grands**, l'adulte propose le pot ou le WC à des moments précis et récurrents dans un premier temps, pour finalement arriver à ce que l'enfant y accède de façon autonome, c'est-à-dire qu'il puisse en **faire la demande** à tout moment et ainsi **se gérer seul** (se déshabiller, s'essuyer, tirer la chasse, se laver les mains).

Les enfants ayant encore la couche, sont invités à attraper leur couche dans un bac prévu à cet effet.

L'enfant est ensuite rhabillé et réintègre le groupe de façon autonome.

## ⇒ **Etre Propre : Processus de Maturité**

Chaque enfant est un **individu unique**, certains sont propres tôt, d'autres plus tard.

Pour nous, être propre, cela veut dire que l'enfant perçoit de lui-même son besoin (sensation d'inconfort), qu'il en a conscience (ce n'est plus un réflexe), qu'il peut se retenir (en contractant ses sphincters), qu'il est capable d'aller tout seul aux toilettes ou sur le pot (ou de demander, s'il est dans un endroit inconnu) puis de relâcher pour se soulager.

**Trois conditions** doivent être réunies, afin que cette étape se franchisse.

### ➤ **La maturité physiologique** (fonctionnement du corps)

L'enfant doit pouvoir contracter et/ou relâcher ses muscles sphinctériens de manière consciente et volontaire, et non plus par réflexe (quelques indices peuvent nous le montrer, comme par exemple, lorsque l'enfant sait monter un escalier seul, en alternant les pieds).

### ➤ **La maturité intellectuelle**

L'enfant doit pouvoir comprendre ce que l'on attend de lui, doit percevoir un intérêt pour lui-même, doit comprendre à quoi sert le pot et/ou le WC. Toutefois, il peut tout à fait avoir compris, mais ne pas en être encore capable, physiologiquement ou affectivement... Cette compréhension des choses est personnelle à chaque enfant. Il nous la montre soit à l'aide du langage, soit dans ses jeux.

### ➤ **La maturité affective**

C'est l'acceptation de l'enfant à bien vouloir grandir.

Grandir, c'est renoncer : renoncer aux couches, renoncer aux moments de soins lors des changes, abandonner son état de "bébé" pour devenir grand.

Ce n'est pas facile pour l'enfant, qui se trouve souvent dans cette ambivalence (je suis grand, mais quand même, je veux rester petit !) L'enfant doit avoir le désir d'être propre, et doit accepter (en plus de le comprendre) ce que l'on attend de lui.

Aussi, pour nous, l'**acquisition de la propreté** est une étape dans le développement psychomoteur de l'enfant qui nécessite un accompagnement bienveillant dans **sa compréhension des choses**, dans la **perception de ses sensations corporelles**, pendant lequel on va le guider avec des mots.

La propreté intervient toujours à un moment où l'enfant entre dans la **période de socialisation**.

Se maîtriser, faire tout seul, faire plaisir, autant de pas vers l'**autonomie**.

Les enfants à qui le pot est proposé, entrent tout juste dans ce **long processus de maturation**, aussi notre démarche reste de l'ordre de la proposition afin de respecter chaque étape de ce moment qui lui est **personnel**.

#### ⇒ **L'Éducation à l'Hygiène et à la Santé**

Dans notre mission éducative, notre rôle vis à vis de l'enfant est de le familiariser avec les **premières notions d'hygiène et de santé**.

Les soins délivrés au moment des repas et des changes, en font partie, mais ne sont pas les seuls.

Aussi, l'enfant est familiarisé à des dispositifs qui permettent d'effectuer, chaque fois qu'il est nécessaire, des mesures relatives au **bien être corporel**.

➤ Des **chaussons** sont demandés pour le temps d'accueil de l'enfant en âge de se déplacer. Le port du chausson dès l'arrivée, permet d'une part la transition Maison-crèche, mais aussi et surtout de respecter le lieu de vie dans lequel nous évoluons toute la journée.

➤ Des **boîtes à mouchoirs**, permettent de réaliser des **mouchages** réguliers par l'adulte.

Dans la section des grands, ces boîtes sont à portée des enfants. L'enfant peut ainsi être acteur, à sa mesure, en sollicitant l'adulte ou non pour mettre fin à son inconfort.

➤ Des **verres** et des **biberons** nominatifs à la **vue des enfants**, permettent de les faire boire autant de fois que le besoin s'en fait ressentir.

Dans la section des grands, des **verres** (nominatifs grâce à des épingles avec leur prénom, sur fond de couleur en début d'année puis sur fond blanc) à la **vue des enfants**, sont à leur disposition.

➤ Une **fontaine à eau** et un **lavabo**, pour le **lavage des mains**, permettent aux plus grands d'**être acteurs** dans cet apprentissage.

L'enfant se lave les mains avec du **savon liquide**, le plus grand est invité progressivement, après les repas, à **se laver le visage** avec un gant (à la dimension de la main de l'enfant et à usage unique) face à un miroir et à le déposer dans un bac à linge « sale ».

Il le fait également, après le passage au WC, s'il s'est essuyé seul avec du papier.

➤ Des **serviettes de table** permettent aux enfants de se protéger, au moment du repas de midi ou du goûter, de s'essuyer seul, la bouche ou les mains.

Elle est prévue pour que l'enfant puisse l'enlever seul et la mettre dans le panier : ce rituel formalisant la fin du repas.

➤ Le **bébé** aussi est sensibilisé à cette **hygiène corporelle**, par le port du bavoir au moment de la prise du biberon ou du repas, par le nettoyage du visage et des mains après les biberons ou repas qui s'effectue avec un gant à usage unique.

Dans tous ces **gestes au quotidien**, inhérents à l'hygiène ou à la santé, l'**adulte aide l'enfant** pour qu'il ne soit pas en difficulté et accompagne par des **mots** et **gestes**, lorsque cela est nécessaire : L'objectif est de permettre à l'enfant de **trouver sens** à ce qui lui est proposé, pour se l'approprier et ainsi l'**intégrer** comme étant un geste coutumier.

## • Dans le Jeu et les Activités Artistiques

La structure est un lieu de vie, un **lieu d'éveil** qui va permettre à l'enfant de faire **différentes expériences** intellectuelles, motrices et sociales.

Le jeu est un des **besoins fondamentaux** du jeune enfant. Il est l'essence même du **développement** de celui-ci, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêt son jeu.

L'enfant ne joue pas pour apprendre mais **apprend parce qu'il joue**.

Le jeu est le travail de l'enfant et le **plaisir** est le moteur de son jeu.

L'**adulte** est là pour **donner du sens** au jeu, il accompagne pour aider l'imaginaire à exister et ainsi l'enfant à se construire.

Il est aussi un des premiers moyens pour l'enfant de rencontrer, de **découvrir l'autre** dans des relations de plaisir, mais aussi de déplaisir (conflit, frustration...).

Le jeu a aussi des **règles** et des **limites**, l'adulte est celui qui va aider l'enfant à en **comprendre le sens**, le tout dans un contexte de **bienveillance** et de **plaisir**.

## ➤ L'Activité Libre et le Jeu Symbolique

L'**aménagement de l'espace** est conçu de manière à ce que l'enfant puisse se diriger vers l'activité qui l'intéresse, qu'il puisse **être acteur dans ses choix**.

Cet aménagement que nous voulons **riche** et **stimulant**, propose une variété de jeux, jouets, mais aussi espaces permettant «la **découverte** » en toute sécurité.

Ainsi l'enfant pourra choisir ce dont il a **besoin**, en fonction de son **désir** et de ses **possibilités**.

L'**adulte** est présent pour **observer** et **accompagner**, et de ce fait adapter son intervention aux besoins du moment, encourager, respecter le désir de l'enfant à jouer seul, proposer, partager et l'aider à gérer la rencontre avec l'autre.

Pour nous, il est également important de veiller à ne **pas trop «remplir** » l'enfant de nos actions et de nos paroles au risque de l'empêcher d'aller à la rencontre de « l'autre », de l'empêcher de découvrir et explorer ses potentialités (contraire à l'acquisition de l'autonomie) : c'est reconnaître qu'il a des **compétences** et des désirs qui lui sont propres.

Avoir compris cela, c'est aussi **accepter** que l'enfant puisse « **se poser** », ne « **rien faire** »...

Pour nous, un enfant qui « s'arrête » est un enfant qui **se ressource**, qui **observe**, qui **se construit**, qui **se renforce psychiquement** et pas forcément un enfant qui s'ennuie.

Dans la **section des grands**, L'**aménagement de l'espace** est conçu de manière à ce que l'enfant puisse se diriger vers l'activité qui l'intéresse, qu'il puisse **être acteur dans ses choix**.

**2 espaces** sont différenciés :

- un espace avec la mise en situation d'**objets** qui favorise l'élaboration du **jeu symbolique** (sur deux salles).
- un espace avec des **jeux éducatifs** qui favorisent l'apprentissage.

Au moment de l'accueil, tous les espaces ne sont pas mis à disposition, pour que les enfants investissent le lieu progressivement.

Afin de favoriser « le bien vivre ensemble » certaines **règles** sont données aux enfants :

- Les livres doivent être consultés assis, respectés et rangés après lecture,
- Le coin repos doit être utilisé pour des moments calmes,
- Les jouets des divers univers de jeux symboliques (voitures, poupées, bricolage...) doivent rester dans leur espace,
- Les jeux d'apprentissage doivent être remis à leur place après utilisation,
- Les enfants doivent respecter le nombre de places disponibles par activité, déterminées par le nombre de tabourets autour des deux tables et des colliers (6) pour l'espace voitures/animaux/bricolage.

Les enfants peuvent également réaliser des dessins librement, sur un support vertical, avec des feutres, crayons, papiers à disposition, avec pour objectif de favoriser l'expression, mais aussi d'affiner la préhension et le geste.

Ils sont sollicités, pour ranger les espaces avant l'activité dirigée du jour, le repas de midi, le goûter de l'après-midi.

L'objectif est de formaliser la fin d'une séquence et de permettre au groupe de retrouver par la suite un espace accueillant et repérant

#### ➤ **L'Activité « Dirigée »**

Des **ateliers** permettent à l'enfant de faire des **expériences**, des **découvertes** avec pour but de :

- Stimuler et développer ses sens (toucher, goût, odorat, ouïe)
- Stimuler l'échange et l'imaginaire
- Permettre d'acquérir une confiance en soi, une maîtrise motrice : prendre conscience de son corps, de ses propres capacités dans l'espace et le temps.

Ainsi, l'objectif de l'adulte va être de :

- **Satisfaire les besoins** de l'enfant en tenant compte de son évolution psychoaffective : vider, remplir, manipuler des matières comme l'eau, la pâte à sel, la semoule...
- Satisfaire ses besoins **d'expression individuelle** (laisser sa trace) : feutres, peinture, gommettes... mais aussi progressivement **d'expression collective** (partage...).
- Satisfaire ses **besoins de mouvements, d'exploration motrice** en fonction de ses potentialités, qu'il va pouvoir confronter, tester, évaluer...

L'introduction d'un **cadre** avec des **règles** spécifiques à chaque atelier, des consignes, un début (préparatifs) et une fin (rangement) va constituer pour l'enfant des **repères** dans le temps (ex : le moment des chansons après le « Petit temps de rassemblement »), et dans l'espace (ex : la peinture à un endroit précis).

L'enfant est amené peu à peu à **partager**, à **écouter l'autre et** les consignes.

L'atelier peut être un support à l'**élaboration d'une transmission** (pour maman, pour le collectif...) ou simplement un **moment partagé ou individuel** où le **plaisir d'être ou de faire** sont le moteur de l'enfant.

Aussi, Il nous semble important d'être vigilant à ce que le plaisir et le désir de l'adulte ne prennent pas le dessus sur les capacités réelles de l'enfant.

Il est donc important de lui proposer des activités adaptées à son développement afin de ne pas trop lui en demander et de ne pas faire à sa place.

Pour nous, la section des moyens se situe plutôt dans la **découverte**, alors que celle des **grands** davantage dans la recherche d'**apprentissages**.

Ainsi, par exemple, les activités de collage, de découpage... nous semblent **précoces** pour **les moyens** et semblent faire ombrage à des découvertes plus accessibles et plus appropriées comme la **présentation de matériaux** divers, tels que le papier, le tissu, les éléments naturels avec leurs différentes composantes et propriétés, la récupération d'emballages et ses diverses manipulations et odeurs...

Nous réservons le collage, le découpage aux **plus grands** qui, à leur rythme, expérimentent ces 2 activités lors de temps définis, en présence de l'adulte.

### ➤ **Les Supports d'Activité Proposés**

#### ⇒ **L'Activité Manuelle**

Pratiquer une activité manuelle, c'est **agir avec ses mains** sur la matière, les matériaux, en se servant d'outils ou non, pour créer ou fabriquer, en laissant son empreinte.

Elle développe tous les sens et en particulier, les facultés de la main, la motricité fine, la coordination oculo-manuelle et le sens du toucher et de la vue.

Elle permet de développer la créativité et les possibilités d'expression, de vivre une **démarche de découverte**.

Aussi, l'enfant la rencontre de diverses façons par la proposition d'ateliers de peinture, coloriage, tampons, gommettes, pâte à sel, pâte à modeler, manipulations de diverses matières (éléments naturels, papiers...)...

#### ⇒ **Le Livre**

Il a une place privilégiée dans notre projet pédagogique.

Il est un moyen de favoriser, l'**échange**, l'**imaginaire** de l'enfant en abordant des **thématiques familières** qui correspondent à son développement psychoaffectif.

Aussi, l'enfant le rencontre progressivement et l'utilise de **diverses façons** :

Dès son plus jeune âge, il le rencontre au travers des **livres tissus**. L'enfant peut les manipuler, solliciter l'adulte pour les lui raconter.

De façon plus formelle, l'enfant le rencontre aussi et l'utilise dans notre bibliothèque.

Un bac en **libre accès**, avec divers **livres cartonnés** permet à l'enfant de manipuler, sans intervention systématique de l'adulte.

Celui-ci l'accompagne toutefois, dans le souci de lui donner les premières notions de respect du livre.

L'adulte peut aussi présenter et **raconter le livre** en encourageant les enfants à regarder, à écouter, à rester assis, à ne pas déranger... premières notions de socialisation autour de ce support.

Mais aussi, pour les plus grands, en les encourageant à partager les émotions, les questionnements pour que circule mieux le message délivré et que chacun puisse en retirer un « quelque chose » à son rythme, selon sa maturité.

Nous pratiquons également, pour la section des grands, des **prêts de livres**, sur les 2 derniers mois de fréquentation, avant les grandes vacances scolaires.

L'enfant peut ainsi partager avec ses parents, les livres qu'il a plaisir à parcourir dans notre bibliothèque, seul ou accompagné.

Nous lui proposons d'en emporter un pour le week-end, à la maison.

Il va de soi, que nous sollicitons les parents pour qu'ils l'aident dans le soin qu'il doit apporter à ce livre pour qu'il nous soit restitué en bon état et qu'ainsi ce système de prêt puisse perdurer.

De même, lors de nos visites à la **Médiathèque**, nous pouvons emprunter les livres parcourus au moment de la séance. Ces livres sont ramenés la visite d'après.

Il est également proposé aux parents, de façon non obligatoire, d'**abonner** leur enfant à « Bébémax » (jusqu'à 3 ans) et/ou « Titoumax » (2-4ans) de L'école des loisirs: 8 livres sont réunis dans l'abonnement, offrant ainsi à l'enfant une première collection d'albums en couleurs, qu'il reçoit à la crèche.

**Ainsi** le livre est, pour nous, l'occasion de **promouvoir la lecture** et de donner accès à la littérature à tous les enfants, vecteur indispensable à leur développement.

### ⇒ **Les Comptines et la Musique**

Les bienfaits de la musique dans le quotidien de l'enfant sont nombreux.

L'**éveil aux sons** et à la musique contribue à la détente, à la coordination motrice, au développement du **langage verbal, social et affectif**.

L'objectif n'est pas d'en faire un futur musicien, mais de lui apprendre à écouter et à s'exprimer par un autre moyen que la parole.

La **musique**, associée à d'autres moyens d'expression comme la **danse** ou la chanson, permet à l'enfant de communiquer et de s'épanouir.

La **comptine** permet une mémorisation des mots, des sons, des histoires, elle participe également à l'**éveil corporel** (le geste est souvent associé au chant).

Aussi, l'enfant les rencontre de diverses façons :

- Au moment du rassemblement du matin, avec les « **maracas** » pour inviter les enfants à s'asseoir, et une **comptine** pour se dire « bonjour » et se nommer.
- Tous les matins, après le moment du change, les enfants qui ne dorment pas sont regroupés sur le tapis de la bibliothèque pour un rituel autour de petites **comptines familières**.
- Dans le cadre de l'activité dirigée, des **instruments adaptés** à l'enfant sont présentés et proposés pour favoriser l'expression à travers la manipulation.
- Dans des moments où l'adulte recherche les effets bénéfiques de la musique comme l'apaisement, le calme, pour **poser le groupe** (les enfants sont invités à s'asseoir, à écouter) : celle-ci est alors proposée grâce à des supports CD.

## ⇒ **Les Activités Motrices**

Pour le jeune enfant, qui explore son entourage et ses possibilités motrices, le **besoin de mouvement** est fondamental.

Il sert aussi de moyen de **relation aux autres** : se toucher, se rapprocher, se repousser, s'opposer, partager, sont des expériences fondatrices de la relation.

C'est aussi l'occasion de découvrir de nouvelles façons de faire bouger son corps dans le **plaisir** et le bien-être dans un espace contenant et sécurisant.

Ainsi, la mise en place d'ateliers psychomoteurs et sensoriels participe à la **construction psychocorporelle** du jeune enfant (tonus, équilibre, motricité globale mais aussi repères spatiaux et temporels). Il les rencontre de diverses façons et dans deux lieux différents :

- Dans la **salle de motricité** aménagée de sorte que l'enfant, de manière libre et autonome, puisse expérimenter ses potentialités : glisser, sauter, grimper, descendre, tomber, (se) jeter, enjamber...

- Dans le cadre de l'activité dirigée, où l'adulte aménage un **parcours** avec divers niveaux d'exploration qui participent au développement du schéma corporel (image que l'enfant a de son corps), de la coordination et de la motricité fine.

- Dans des **temps de relaxation**, avec comme support des musiques appelant l'enfant à se relâcher, à se détendre en fermant les yeux, allongé ou pas au sol. C'est l'occasion de travailler aussi, son schéma corporel, mais aussi de nommer les différentes parties du corps, de les faire bouger en position allongée, mais aussi assise ou debout...

A travers ces activités, l'objectif est d'amener l'enfant à acquérir une plus grande **maîtrise de son corps**, une plus grande **confiance en soi**, dans un cadre de **plaisir**, suffisamment sécurisant pour qu'il puisse grandir et aborder le monde (les autres et l'environnement) de façon positive. L'adulte l'aide par sa présence sécurisante, et par une parole qui encourage, rassure et soutient.

## ⇒ **Les Jeux d'Eau**

Ils permettent la **découverte sensorielle** et l'**activité motrice** dans une ambiance affective et sécurisante, souvent sources de plaisir (l'eau enveloppe, caresse...) mais aussi parfois de déplaisir (l'eau peut aussi piquer les yeux, pénétrer dans les oreilles, le nez...).

Ils favorisent également les interactions entre les enfants.

L'enfant les rencontre de diverses façons et dans deux lieux différents :

- Dans la **salle de jeux d'eau**, avec sa fontaine, où est installé aussi un bac à eau transparent, à hauteur d'enfant. Des jouets de transvasement (notion du plein et du vide, du léger et du lourd) et des jouets qui flottent, invitant à tout un imaginaire autour de l'eau (canard, bateau...) sont mis à disposition, dans une eau à bonne température.
- Dans le **patio extérieur**, où est organisé tout un espace aquatique avec piscines, toboggan, bacs à eau à hauteur d'enfant et où les enfants peuvent retrouver les mêmes jouets d'eau qu'à l'intérieur. Ils choisissent eux-mêmes leur endroit d'exploration et peuvent en changer en respectant les règles de vivre ensemble : pas plus de 3 par piscine, pas plus de 2 par bac à eau, attendre son tour au toboggan, s'asperger mais ne pas éclabousser le copain si celui-ci ne le veut pas...

Afin de faire la **différence avec le bain**, les enfants portent un **maillot de bain**.

➤ **Une sensibilisation visuelle « progressive » à l'écriture dès la section grands**

Tout au long de l'année et de **façon progressive**, nous sensibilisons l'enfant, à travers divers supports, aux **lettres** et aux **chiffres**.

Cette **sensibilisation visuelle** et **orale** doit rester ludique, source de plaisir pour l'enfant, sans pression et sans obligation de résultat. Il va de soi, qu'aucune évaluation des compétences de l'enfant n'est faite.

**Avant 2 ans**, l'enfant y est confronté par la mise en place de pinces à linge nominatives permettant de marquer le verre par son prénom (lettres « bâton »). Le fond de l'étiquette est volontairement coloré (1 couleur par enfant) pour faciliter un premier repérage.

Cette étiquette, l'enfant peut aussi la retrouver, sur son petit casier dans le meuble à « Doudous ».

Dans la **section des grands**, l'enfant va pouvoir continuer à repérer l'écriture, à son rythme.

⇒ Par, un **tableau des présences** avec sa photo, mais aussi et toujours « son » étiquette nominative avec « la même » couleur.

A son arrivé le matin, l'enfant est invité à y positionner sa photo, puis son étiquette au-dessous, pour signaler sa présence.

Vers le mois de Mars, l'étiquette nominative perd la couleur, et le prénom de l'enfant se retrouve sur un fond blanc.

L'enfant doit alors se repérer avec la première lettre qu'il a souvent déjà intégrée ou par la longueur du prénom.

On y ajoute également, un « magnet » coloré représentant la première lettre du prénom.

Cette première lettre colorée, l'enfant peut également la retrouver et s'y familiariser, grâce à un album photo où chaque enfant figure, avec son prénom inscrit en lettres « bâton » et avec la première lettre en gras et colorée comme le « magnet ».

L'adulte accompagne toujours individuellement les enfants pour les aider, par la parole, en nommant et en les encourageant à faire et trouver seuls.

⇒ Vers le mois de janvier, plusieurs **puzzles de lettres et chiffres** sont mis à disposition pour que l'enfant puisse les manipuler et identifier les caractères visuellement, mais aussi oralement.

L'adulte accompagne toujours en les nommant, pour faciliter et encourager cette 2<sup>ème</sup> approche de l'écriture.

**Ainsi**, autour de ce travail de sensibilisation, se construit **aussi** tout un **tissu relationnel** dans le groupe (entraide, écoute de l'autre, respect de la place de chacun, reconnaissance de l'autre...).

Toutes ces **stimulations éducatives** sont indispensables au développement affectif et psychomoteur de l'enfant. Toutefois, il nous semble important de les **amener progressivement**.

De même, il est important de veiller à ne **pas trop «remplir»** l'enfant au risque de l'enfermer dans un conditionnement qui serait contraire à l'acquisition de l'autonomie. L'autonomie permet à l'enfant de fonctionner sans avoir constamment besoin du soutien des autres.

Avoir compris cela, c'est **accepter** qu'il puisse «**se poser**», ne «**rien faire**»... L'ennui est aussi un tremplin vers la créativité. Pour meubler sa solitude et pour contrer son ennui, l'enfant fait appel à ses ressources personnelles. Il est à l'écoute de son monde intérieur, de ses envies et de ses goûts. Ne rien avoir à faire lui permet de développer son monde imaginaire et sa créativité.

Pour nous, un enfant qui «s'arrête» est un enfant qui **se ressource**, qui **observe**, qui **se construit**, qui **se renforce**.

- **Dans l'Intégration de Règles, de Limites et d'Interdits**

Pour **grandir** l'enfant a **besoin de sécurité** physique mais aussi psychique et affective.

Sans le soutien de ses parents ou de l'adulte, il ne peut comprendre combien il doit faire attention à lui, prendre soin de son corps, de sa santé, de son développement psychique et intellectuel mais aussi des autres qu'il n'a ni le droit de frapper, ni le droit d'humilier...

Aussi, l'adulte va avoir pour objectif d'**accompagner** l'enfant dans cette **découverte de lui-même**, des **autres** et de son **environnement**.

Il va l'aider en posant des **repères clairs** (règles), des **limites** à respecter par rapport à l'adulte, par rapport à ses pairs mais aussi par rapport aux objets, aux lieux...

Il va le faire par des **explications**, des **affirmations** et des **interdits** aussi, qui vont lui être imposés et constituer ainsi des repères sur lesquels l'enfant va pouvoir s'appuyer.

L'enfant va bien évidemment rencontrer des **frustrations** qui vont être prises en compte par l'adulte, dans une **attitude de soutien** mais aussi de positionnement face au message délivré, qui par la répétition et la cohérence vont permettre à l'enfant de grandir et ainsi se structurer.

**NB** : Dans les **relations de conflits**, l'adulte est vigilant à prendre en compte aussi bien l'enfant à qui va être posé la règle, la limite ou l'interdit, que l'enfant qui a été « victime de » en donnant du sens à ce qui a été vécu et en prenant en compte les émotions perçues de part et d'autre.

L'objectif de l'adulte est d'aider chaque protagoniste à comprendre le pourquoi du conflit, à dépasser le mal-être et ainsi pouvoir continuer à « **être ensemble** ».

- **Dans la Sensibilisation à certaines « Valeurs Sociales » pour les plus grands**

**Partager, respecter, pardonner** : ces valeurs s'apprennent dès la petite enfance, souvent en toute inconscience.

**Avant 4 ans**, l'enfant ne comprend clairement, que ce qu'il peut voir ou observer. Il comprend donc difficilement les **valeurs** puisqu'elles sont **abstraites**. Lui expliquer le sens, ainsi que les conséquences de ses gestes l'aidera à mieux comprendre.

➤ **« Partager »**

A 2 ans, l'enfant a l'impression que **tout lui appartient**, sauf si on lui dit le contraire. Pour lui, partager équivaut à se séparer d'une partie de lui-même. Il a également de la **difficulté** à se mettre à la **place de l'autre**.

Aussi, la grande majorité des conflits entre les enfants sont des **conflits de possession**.

L'adulte l'accompagne par la parole en donnant du sens à ce qu'il vit (tu le veux, mais tu ne peux pas parce-que..., mais par contre tu peux...), pour lui faire prendre conscience de l'autre et permettre que la relation soit positive.

Pour autant, partager n'est **pas une obligation** car « l'autre » aussi doit entendre qu'il ne peut pas toujours avoir ce qu'il veut au moment où il le veut (toute puissance).

➤ **« Respecter »**

Le respect est un sentiment qui porte à interagir avec une personne ou un objet avec considération, en le **traitant avec soin**.

Il peut s'appliquer à soi, aux autres, aux jouets, à la nourriture, ou encore aux « différences » des autres.

Par l'apprentissage du respect, l'adulte fait comprendre à l'enfant que le monde entier ne tourne pas autour de lui, et que les autres aussi ont des besoins et des désirs qui parfois peuvent passer avant les siens.

Il l'invite à utiliser la parole pour exprimer son désir plutôt que de passer à l'acte.

Le respect de l'autre, c'est aussi intégrer des **notions d'interdit** : ne pas taper, ne pas mordre, ne pas abîmer...L'adulte accompagne par la parole en donnant du sens, en posant l'interdit, en mettant éventuellement l'enfant en pause (sans toutefois mettre au coin), tout en l'aidant à revenir et à passer à autre chose.

Respecter, c'est aussi avoir des **notions de politesse**, l'enfant y est donc confronté par le biais du discours de l'adulte qui utilise, chaque fois que cela a du sens, les formules (s'il te plaît, merci, bonjour, au revoir...) l'enfant peut ainsi s'en imprégner à son rythme pour l'aider à agir de cette façon à son tour.

➤ « Pardonner » vraiment utile à cet âge ?

Très souvent, quand on dit à un tout-petit : « Va t'excuser, dis-lui que tu regrettes et fais-lui un bisou. », il le fera parce qu'on le lui demande, mais pas parce qu'il a compris.

Aussi, l'adulte préfère s'attacher à lui expliquer, à **donner du sens** à ce qu'il vit en **situation de conflit** (tu es en colère parce que tu le veux, mais tu ne peux pas l'avoir parce-que l'autre..., mais par contre tu peux faire... ou attendre que l'autre ait fini de s'en servir.), afin qu'il puisse **comprendre ce qui se joue** pour lui et pour l'autre, l'aider à trouver d'autres possibles et ainsi l'aider à dépasser sa frustration.

Cet accompagnement par la parole est une étape préalable à la **notion de pardon**, qui pour nous, n'est **pas encore appropriée** à l'âge de 2-3ans.



# **Le Projet Social et Développement Durable**

HISTORIQUE DE LA STRUCTURE

L'OUVERTURE VERS LES AUTRES INFRASTRUCTURES DU  
VILLAGE

LA PARTICIPATION PARENTALE

LES DÉMARCHES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Historique



La crèche « **Les Lucioles** » a été créée sur la commune de **Puygouzon** en **1988**, au cœur du village dans l'ancienne école, par **Mme Bouvet Maryline**, Éducatrice de Jeunes Enfants sous un **Statut Associatif**, avec un bureau de **Parents Gestionnaires**.

Au fil des années, nombre d'enfants de la commune ont pu profiter de ce lieu, pour des temps plus ou moins longs sur la journée.

En **2013**, la nouvelle Municipalité, pour répondre aux nouvelles exigences de la PMI, et être en conformité avec la nouvelle législation, a décidé de participer à la construction d'un **nouveau bâtiment**, avec un niveau pour la Cantine Scolaire et un niveau pour le **Multi-Accueil** (20 places pour les 2 mois-2 ans)) mais aussi le **Jardin d'Enfants** (12 places pour les 2-4 ans), créé pour l'occasion.

Ce projet a pu voir le jour, grâce à la **participation financière** de la **Mairie**, mais aussi de la **CAF**, qui a subventionné par le biais d'un **Contrat Enfance**.

Les locaux ont été élaborés en **partenariat avec l'équipe éducative**, qui a pu donner ses besoins en termes d'espace et fonctionnalité des pièces, pour pouvoir mettre en œuvre le projet éducatif du moment.

**Puygouzon** est une commune qui offre à ses habitants un **territoire attractif**, notamment pour les jeunes ménages, avec le développement des infrastructures, en faveur du jeune enfant (Crèche, Écoles, Accueil périscolaire, Centre de Loisirs).

Elle est aidée pour cela, par la CAF et la MSA, par le biais du **Bonus Convention Territoriale**, qui est un partenariat sur 5 ans, pour faciliter, soutenir et inciter le développement des services aux familles sur le territoire.

En **2021**, avec le nouveau « **décret d'Août 2021** », le Multi-Accueil devient **Petite crèche**.

En Septembre **2024**, il est convenu avec la PMI que la **Petite crèche** et le **Jardin d'Enfants** deviendraient une seule et même structure, soit une **Crèche** (32 places), pour faciliter la mise en place et en œuvre de la nouvelle réglementation (taux d'encadrement, personnels diplômés qualifiés, référent santé...).

## L'ouverture vers les autres « Infra structures » du Village



### L'Ecole

Afin de faciliter l'adaptation de l'enfant au milieu scolaire, un **travail de lien** a été mis en place avec l'école maternelle du village.

Ce travail a pour objectif de présenter l'école et les enseignants dans des **rencontres spécifiques**, pour familiariser l'enfant à ce futur lieu de scolarisation.

En concertation avec l'équipe scolaire, il est programmé à partir du mois de Mars, des moments de visites :

- pour un **accueil du matin en jeu libre** avec un regroupement en fin de séquence autour de l'enseignant et des enfants scolarisés.
- pour des ateliers de **psychomotricité**.
- pour des **temps de récréation**.

Seuls les **enfants** qui seront scolarisés à **Puygouzon**, par **petits groupes** (6 enfants max afin de ne pas surcharger la classe) bénéficient de ce partenariat qui s'échelonne jusqu'à fin juin.

Un bilan est fait chaque année pour redéfinir les moments d'accueil et continuer de travailler en cohérence avec le projet de l'école.

**3 rencontres** dans l'année, sont également prévues, dans le cadre du **Projet Éducatif du Territoire** (Le PEDT).

⇒ Les enfants participent aux projets de l'école, autour du « Carnaval », de la semaine « éco-citoyenneté » et une autre thématique choisie par l'école.

### La Médiathèque

Dans le souci de s'ouvrir sur l'extérieur, les enfants vont régulièrement, tout au long de l'année à la médiathèque « **Puygoulire** » de Puygouzon.

Ils s'y rendent **deux fois par mois** par **1/2 groupe** pour découvrir la littérature enfantine de ce lieu. L'E.J.E les accompagne et anime ce moment, dans un espace aménagé avec des coussins, tapis, bacs à livres...

**Une fois par mois**, pour **tous** les enfants de la « section grand », deux animatrices de « Puygoulière » animent un atelier autour du livre ou du conte.

A chaque rendez-vous, les enfants sont accueillis par « Lili la souris » la mascotte du lieu.

### **Le « Diabolo »**

Au mois de **juin**, dans un souci de lien mais aussi de familiarisation, il est proposé aux enfants de la section grands, présents le mercredi et qui vont être scolarisés à la rentrée de septembre sur Puygouzon, de passer 1h au **centre de loisirs (ALSH** de la commune qui officie aussi sur les temps péri-scolaires en tant que **ALAE**).

Les enfants peuvent ainsi, rencontrer les animateurs, les infra structures, comme le réfectoire, les salles de garderie, avec comme support une activité organisée par les professionnels du Diabolo.

### **Les Assistantes Maternelles des « Doux Doudous »**

**Deux fois par mois**, 2 d'entre-elles, nous rendent visite par petits groupes d'enfants (6 max) et par roulement.

Ce travail de lien, nous permet de nous rencontrer, d'échanger, avec les enfants dont elles ont la garde. Nous leur ouvrons notre lieu de vie en fonction de l'âge des enfants qu'elles accompagnent. Les enfants partagent des activités ou restent en jeu libre.

Nous proposons aussi d'**associer** les parents des enfants qu'elles gardent, à nos moments de **rencontres associatives** : goûter de Noël, réunion à thème et spectacle de fin d'année.

# La Participation Parentale À la vie de la structure



L'équipe reconnaît le parent comme un **partenaire essentiel** à l'accueil de l'enfant et met au centre de sa pratique l'investissement des familles.

Cette **collaboration** nous semble **primordiale** afin de garantir le bien-être et l'épanouissement de tous (enfants/parents/professionnelles).

En plus de la collaboration et des échanges au quotidien, nous tenons à **développer certains projets** pour que les familles deviennent des partenaires dans la vie de la structure.

## **Les Moments Partagés**

Nous attachons une importance aux **moments conviviaux** propices aux échanges entre parents et professionnelles.

Nous sollicitons donc les familles à participer à la vie de la structure, par exemple en les invitant à **différents évènements** tels que :

- Le **Noël** de la crèche, formalisé par un goûter amené par les familles.

- Un **spectacle de fin d'année**, animé par un intervenant extérieur, et qui débouche généralement sur un pique-nique, parents, professionnelles.

- Une ou 2 **réunions à thème**, organisée(s) en soirée, avec un intervenant extérieur, spécialiste du tout petit.

Ces moments « d'échange » permettent aux parents de se rencontrer et tous ensemble de partager des moments informels, autour de l'enfant, dans un esprit de détente et souvent festif.

## **L'Investissement Parental dans la Gestion Associative de la Crèche**

La Crèche est une **Structure Associative**, loi 1901 à but non lucratif, régit par des Statuts et gérée par un groupe de parents adhérents -utilisateurs, élus en AG.

Ce groupe constitue le **Bureau Gestionnaire**, et œuvre pour le bon fonctionnement de la structure, en étroite **collaboration avec la Directrice**.

Il porte la **Responsabilité Légale** de l'Association avec un président, un vice-président, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire et un secrétaire adjoint.

L'**Association « Les Lucioles »** après avoir géré 2 structures (1 Petite Crèche 20 places & 1 Jardin d'Enfants 12 places), gère 1 **Crèche de 32 places**.

A ce jour, elle emploie **12 salariées**, en CDI.

## Des Démarches en faveur du Développement Durable



Étant un lieu d'accueil et d'éducation, il nous semble essentiel de favoriser des actions tournées vers une **éco responsabilité**.

Afin de **protéger notre planète**, il est de notre devoir, de mettre en place, chaque fois que cela s'avère possible, des attitudes et démarches qui vont dans ce sens.

Aussi :

⇒ Nous utilisons le « **Nettoyage Alternatif** », qui est plus respectueux de l'environnement, dans le choix des :

- **Produits d'entretien** comme la lessive bio, les nettoyeurs de surface plus naturels... (bicarbonate, alcool ménager...).

- **Matériels d'entretien** comme - le **Kobold**, appareil qui aspire avec **zéro particule rejetée** et qui nettoie sans produit d'entretien. En outre, la **consommation d'eau** est nettement **moindre** comparée à celle utilisée avec un nettoyage classique.

- **l'Armoire à « Ozone »** qui

**décontamine** les jeux, jouets, quelle que soit leur matière (bois, tissus, plastiques, papier).

⇒ Nous favorisons, chaque fois que cela est possible, l'**achat** de jouets matériels et/ou mobiliers, **sans substances toxiques**, en prêtant une attention toute particulière aux **fiches techniques**.

« Formaldéhyde dans les jouets en bois, métaux lourds dans les peintures et les feutres, phtalates et bisphénol A (BPA) dans les jouets en plastique, allergènes et retardateurs de flammes dans les peluches... les jouets peuvent contenir des substances toxiques dangereuses pour la santé des enfants (troubles du développement cérébral et de la reproduction, irritations des voies respiratoires et des muqueuses, allergisant, saturnisme, effets sur le système nerveux et le comportement)... » Les Pro de la Petite enfance (Septembre 2019).

⇒ Nous favorisons auprès des enfants, l'**Éveil à la Nature et à l'Environnement** avec :

- La création d'un **mini jardin-potager** pour faire participer les enfants aux activités jardinages. Les enfants peuvent ainsi découvrir le cycle des plantes, des semis jusqu'à la floraison ou la récolte pour les légumes, les séances d'arrosage aussi où on apprend à ne pas gaspiller.

- Installation d'un **récupérateur d'eau** de pluie pour l'arrosage des plantations.
- Installation d'une **mangeoire à oiseaux**, pour les nourrir en période hivernale, moment où il leur est plus difficile de trouver des insectes.
- Les **Promenades** dans notre village, où les espaces verts sont assez nombreux. La Mairie a en effet une réelle volonté d'avoir un village vert et fleuri.

Nous utilisons également des **éléments naturels** pour certaines activités sensorielles ou artistiques.

⇒ Nous pratiquons le **Tri Sélectif** et la **Réduction des Déchets**, avec le tri des matières, au quotidien avant de les jeter.

- Cela permet le **recyclage** du papier, du carton, du verre, du plastique...

Certains contenants sont gardés pour l'**activité** que nous appelons « **Récup** » et qui permet aux enfants de retrouver des contenants familiers « comme à la maison » et avec lesquels ils vont pouvoir jouer à remplir-vider, visser-dévisser, emboîter, ouvrir-fermer...

- Les **déchets organiques** sont récupérés pour les **poules** du Foyer Laïque de Lombers, village voisin.

Nous sommes conscientes que nous avons encore une **grande marge d'action** pour nous améliorer, mais la **prise de conscience** dans notre environnement professionnel et le rôle que nous devons jouer auprès des enfants, ne sont que très récents.

C'est pourquoi nous allons continuer à travailler et **affiner** notre **réflexion** et nos **démarches** par le biais de formations et de projets, au cours des années à venir, pour pouvoir continuer à proposer et approfondir nos comportements en adéquation avec les **nouvelles obligations environnementales**.



# Les Annexes

- **Les Fiches de poste**

- Directeur
- Educateur Petite Enfance (Educateur de Jeunes Enfants)
- Accompagnateur Petite enfance & Parentalité (Auxiliaire de Puériculture)
- Animateur Petite Enfance (CAP Petite Enfance)
- Personnel de Service (Agent d'entretien)

**FICHE DE POSTE**  
**DIRECTEUR**  
Diplômé Educateur de Jeunes Enfants



**Objectif Principal du poste**

- => Gestion d'une crèche (32 places).
- => Être garant de la qualité du service, Établir une sécurité morale et physique des usagers et du personnel.
- => Assurer l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'Établissement et du règlement de fonctionnement.



**Sous la responsabilité de l'Association.**

**Activités et tâches relatives au poste**

- 1) **D'un point de vue « Fonctionnement Administratif et Comptable »** par délégation du Bureau Associatif.
  - ⇒ Gestion de la liste des entrées et des sorties des enfants.
  - ⇒ Planning et pointage des présences journalières.
  - ⇒ Élaboration des contrats des familles.
  - ⇒ Diffusion et réception des documents relatifs à l'inscription.
  - ⇒ Établissement des factures mensuelles, enregistrement et prélèvements des paiements.
  - ⇒ Règlement des factures des fournisseurs.
  - ⇒ Déclarations trimestrielles à la CAF pour subvention PSU.
  - ⇒ Élaboration des bilans financiers et prévisionnels pour les partenaires financeurs (CAF, MSA, Mairie), en collaboration avec le Cabinet Comptable.
  - ⇒ Suivi de la mise à jour des documents sanitaires des enfants (PAI, Vaccinations...), en collaboration avec la Référente Santé.
  - ⇒ Suivi des mises en conformité avec les obligations réglementaires.

⇒ Organiser la continuité de la fonction de Direction en son absence.

## **2) D'un point de vue « Management de l'équipe »**

### **Il accompagne les professionnels dans l'exercice de leurs missions**

⇒ Mise en place d'outils et actions pour que chaque membre de l'équipe puisse se conformer au poste alloué.

⇒ Suivi de l'application par l'équipe, du projet d'Établissement.

⇒ Recrutement du personnel, selon un profil de poste défini selon le type d'emploi à pourvoir.

⇒ Accompagnement des nouveaux contrats.

⇒ Élaboration des fiches de poste.

⇒ Gestion des plannings horaires, des congés et arrêts maladie.

⇒ Organisation et animation des réunions d'équipe.

⇒ Accompagnement dans les projets professionnels de formation.

## **3) D'un point de vue « Éducatif »**

⇒ Travailler en équipe pluridisciplinaire et intervenants extérieurs.

⇒ Élaboration du projet d'établissement, avec un projet d'accueil, un projet éducatif et un projet social et développement durable, en concertation et collaboration avec les autres membres de l'équipe.

⇒ Accueil et intégration du parent et de l'enfant dans un travail de soutien, d'écoute, de réflexion, d'information et d'animation.

⇒ Contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence des actions menées auprès du jeune enfant et de son parent.

⇒ Accompagnement des enfants lors des repas mais aussi temps de repos, soins quotidiens et activités.

⇒ Communiquer les transmissions, ses observations et alerter le cas échéant.

⇒ Se former et s'informer.

## **4) D'un point de vue « Associatif »**

⇒ Impulsion et coordination avec le Président de l'Association, de la mise en place des besoins et objectifs de l'Association.

- ⇒ Réception et transmission de toutes informations et documents reçus, nécessaires au fonctionnement de l'Association.
- ⇒ Coopération et implication dans les décisions inhérentes au fonctionnement de la structure pour en garantir le fondement et la continuité. 2h/mois de réunion en soirée avec le Bureau Associatif.
- ⇒ Participation active aux réunions avec les divers partenaires extérieurs (CAF, PMI, Mairie...).
- ⇒ Développement des projets partenariaux dans le secteur d'implantation de l'établissement.

### **Conditions de travail**

- ⇒ Travail en équipe pluridisciplinaire.
- ⇒ Soumis à la Discretion professionnelle.
- ⇒ Horaires selon un planning affiché dans le bureau. Celui-ci peut être revu, selon les besoins de l'établissement pour respecter les réglementations en vigueur.
- ⇒ Possibilité de changement d'horaires lors de congés annuels, d'arrêts maladie, ou jours de formation, des autres membres de l'équipe.
- ⇒ Participation à des réunions de fonctionnement et d'analyse des pratiques, 1h30 par mois, en soirée, de 18h45 à 20h15.
- ⇒ Tenue correcte exigée, compatible avec sa mission.



**Il doit toujours tenir informé l'Association et son Président, de tout évènement ou incident survenu dans les locaux ou sur l'enfant.**

# **FICHE DE POSTE**

## **ÉDUCATEUR PETITE ENFANCE**

Diplômé Educateur de Jeunes Enfants



### **Objectif Principal du poste**

=> Accueillir et accompagner l'enfant et ses parents, au quotidien, par une relation sécurisante et à l'écoute.

=> Veiller à favoriser le bien-être, l'épanouissement psychomoteur et affectif de l'enfant.

=> Organiser un environnement riche et stimulant pour favoriser ses explorations et découvertes.

=> Assurer la continuité de Direction en l'absence du Directeur.



**Sous la responsabilité du Directeur et de l'Association.**

### **Activités et tâches relatives au poste**

#### **1) Auprès des enfants**

⇒ Accueillir l'enfant et son parent, dans un travail d'écoute, en établissant une relation de confiance : Accompagner la séparation, offrir un soutien à la fonction parentale.

⇒ Garantir la sécurité physique, morale et psychologique de l'enfant.

⇒ Identifier et répondre aux besoins physiques mais aussi psychiques des enfants.

⇒ Favoriser l'autonomie de l'enfant.

⇒ Mettre en place des activités qui permettent le développement de l'expression en fonction des capacités des enfants.

⇒ Mener un travail d'observation quotidienne pour adapter les pratiques aux besoins du groupe d'enfants. Registre de la prévention précoce des troubles et carences.

⇒ Aménager l'espace de vie.

⇒ Savoir recueillir et effectuer les transmissions.

- ⇒ Accompagner et encadrer les enfants, lors des repas, de l'endormissement, du réveil, des activités ou jeu libre.

## **2) D'un point de vue « Fonctionnement /Organisation »**

- ⇒ Déterminer les besoins en matériel pédagogique.
- ⇒ Veiller au renouvellement des activités auprès des enfants.
- ⇒ Respecter les conditions de sécurité.
- ⇒ Veiller à utiliser et respecter les outils mis en place pour accomplir sa mission.

## **3) Auprès de l'équipe et de l'institution**

- ⇒ Travailler en équipe pluridisciplinaire et intervenants extérieurs.
- ⇒ Impulser une dynamique de réflexion et d'amélioration des pratiques.
- ⇒ Veiller à utiliser les outils mis en place pour rester dans sa mission.
- ⇒ Participer à la réflexion et à l'élaboration du projet d'établissement.
- ⇒ Contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence des actions menées auprès du jeune enfant et de son parent.
- ⇒ Communiquer les transmissions, ses observations et alerter le cas échéant.
- ⇒ Accueillir les étudiants et les suivre.
- ⇒ Se former et s'informer.

### **Conditions de travail**

- ⇒ Travail en équipe pluridisciplinaire.
- ⇒ Assure la continuité de Direction, en cas d'absence de la Directrice.
- ⇒ Soumis à la Discrétion professionnelle.
- ⇒ Horaires selon un planning affiché dans le bureau de la Directrice. Celui-ci peut être revu, selon les besoins de l'établissement pour respecter les réglementations en vigueur.
- ⇒ Possibilité de changement d'horaires lors de congés annuels, d'arrêts maladie, ou jours de formation, des autres membres de l'équipe.
- ⇒ Participation à des réunions de fonctionnement et d'analyse des pratiques, 1h30 par mois, en soirée, de 18h45 à 20h15.

⇒ Tenue correcte exigée, compatible avec sa mission.



**Il doit toujours tenir informée le Directeur, de tout évènement ou incident survenu dans les locaux ou sur l'enfant, afin que cela puisse être pris en considération, puis restitué soit aux parents, soit au Bureau de l'Association.**



# FICHE DE POSTE ACCOMPAGNATEUR PETITE ENFANCE ET PARENTALITE

Diplômé Auxiliaire de Puériculture

## Objectif Principal du poste

=> Accompagner l'enfant et ses parents, au quotidien, en veillant au bien être, à l'épanouissement et à la santé de l'enfant.

=> Contribuer à la mise en œuvre et au respect des protocoles de santé et de prévention.



**Sous la responsabilité du Directeur ou Professionnel Diplômé Qualifié en situation de continuité de Direction et de l'Association.**

## Activités et tâches relatives au poste

### **1) Auprès des enfants et des parents**

- ⇒ Par délégation, accueillir l'enfant et son parent, dans un travail d'écoute, en établissant une relation de confiance : Accompagner la séparation.
- ⇒ Favoriser l'intégration des enfants, le développement psycho-affectif et intellectuel, la socialisation et l'autonomie.
- ⇒ Savoir recueillir et effectuer les transmissions.
- ⇒ Accompagner l'enfant ou le groupe d'enfants, pour que toutes les garanties de sécurité, tant corporelles que psychologiques, soient offertes.
- ⇒ Accompagner et encadrer les enfants, lors des repas, de l'endormissement, du réveil, des activités ou jeu libre.
- ⇒ Effectuer des changes et des soins d'hygiène.
- ⇒ Veiller à l'état de santé de l'enfant et à son équilibre nutritionnel.
- ⇒ Habilité à donner les médicaments prescrits par le médecin de l'enfant.

### **2) D'un point de vue « Fonctionnement /Organisation »**

- ⇒ Vérifier le contenu de la pharmacie et les dates de péremptions, en collaboration avec la référente Santé.
- ⇒ Assurer et s'assurer du respect des mesures d'hygiène de l'enfant, des

locaux, jouets, linge et mobiliers.

- ⇒ Respecter les conditions de sécurité.
- ⇒ Veiller à utiliser et respecter les outils mis en place pour accomplir sa mission.

### **3) Auprès de l'équipe et de l'institution**

- ⇒ Travailler en équipe pluridisciplinaire et intervenants extérieurs.
- ⇒ Travailler et collaborer avec la Référente Santé pour la mise en place du suivi Santé des enfants.
- ⇒ Veiller à utiliser les outils mis en place pour rester dans sa mission.
- ⇒ Participer à la réflexion et à l'élaboration du projet d'établissement.
- ⇒ Contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence des actions menées auprès du jeune enfant et de son parent.
- ⇒ Communiquer les transmissions, ses observations et alerter le cas échéant.
- ⇒ Accueillir les étudiants et les suivre.
- ⇒ Se former et s'informer.

#### **Conditions de travail**

- ⇒ Travail en équipe pluridisciplinaire.
- ⇒ Soumis à la Discrétion professionnelle.
- ⇒ Horaires selon un planning affiché dans le bureau de la Directrice. Celui-ci peut être revu, selon les besoins de l'établissement pour respecter les réglementations en vigueur.
- ⇒ Possibilité de changement d'horaires lors de congés annuels, d'arrêts maladie, ou jours de formation, des autres membres de l'équipe.
- ⇒ Participation à des réunions de fonctionnement et d'analyse des pratiques, 1h30 par mois, en soirée, de 18h45 à 20h15.
- ⇒ Tenue correcte exigée, compatible avec sa mission.



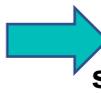
**Il doit toujours tenir informée la Directrice, de tout évènement ou incident survenu dans les locaux ou sur l'enfant, afin que cela puisse être pris en considération, puis restitué soit aux parents, soit au Bureau de l'Association.**

**FICHE DE POSTE**  
**ANIMATEUR PETITE ENFANCE**  
Diplômé CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance



**Objectif Principal du poste**

- => Contribuer à l'accompagnement et à la sécurité des enfants.
- => Participer aux tâches courantes.

 **Sous la responsabilité du Directeur ou Professionnel Diplômé Qualifié en situation de continuité de Direction et de l'Association.**

**Activités et tâches relatives au poste**

**1) Auprès des enfants**

- ⇒ Accompagner l'enfant au quotidien, individuellement et en groupe.
- ⇒ Seconder l'Accueillante, pour lui permettre d'accueillir l'enfant et son parent, sans avoir à gérer le reste du groupe.
- ⇒ Accompagner suffisamment le groupe d'enfants, pour que toutes les garanties de sécurité, tant corporelles que psychologiques, soient offertes.
- ⇒ Accompagner et encadrer les enfants, lors des repas, de l'endormissement, du réveil, des activités ou jeu libre.
- ⇒ Effectuer des changes et des soins d'hygiène.

**2) D'un point de vue Fonctionnement /Organisation**

- ⇒ Assurer la mise en place des repas (mixage si besoin du repas BB, préparation des biberons, Mise en place des tables, préparation des plats pour chaque table...).
- ⇒ Effectuer des tâches relatives à l'entretien des locaux et du linge.
- ⇒ Respecter les conditions de sécurité et d'hygiène des locaux, jouets, linge et mobiliers.
- ⇒ Veiller à utiliser et respecter les outils mis en place pour accomplir sa mission.

### **3) Auprès de l'équipe et de l'institution**

- ⇒ Travailler en équipe pluridisciplinaire et intervenants extérieurs.
- ⇒ Participer à la réflexion et adhérer au projet d'établissement.
- ⇒ Savoir communiquer avec les autres membres de l'équipe avec des transmissions et des observations. Alerter le cas échéant.
- ⇒ Se former et s'informer.

#### **Conditions de travail**

- ⇒ Travail en équipe pluridisciplinaire.
- ⇒ Soumis à la Discrétion professionnelle.
- ⇒ Horaires selon un planning affiché dans le bureau de la Directrice. Celui-ci peut être revu, selon les besoins de l'établissement pour respecter les réglementations en vigueur.
- ⇒ Possibilité de changement d'horaires lors de congés annuels, d'arrêts maladie, ou jours de formation, des autres membres de l'équipe.
- ⇒ Possibilité d'effectuer des horaires sur le temps de ménage, de 15h45 à 19h45 lors du remplacement de l'Agent d'Entretien.
- ⇒ Participation à des réunions de fonctionnement et d'analyse des pratiques, 1h30 par mois, en soirée, de 18h45 à 20h15.
- ⇒ Tenue correcte exigée, compatible avec sa mission.



**Il doit toujours tenir informée la Directeur, ou le Professionnel Diplômé Qualifié, de tout évènement ou incident survenu dans les locaux ou sur l'enfant, afin que cela puisse être pris en considération, puis restitué soit aux parents, soit au Bureau de l'Association.**

# FICHE DE POSTE PERSONNEL DE SERVICE



## Objectif Principal du poste

=> Assurer l'hygiène, l'asepsie des locaux et des matériaux, et l'entretien du linge.



**Sous la responsabilité du Directeur ou Professionnel Diplômé Qualifié en situation de continuité de Direction et de l'Association.**

## Activités et tâches relatives au poste

### **1) Par rapport à l'entretien des locaux**

- ⇒ Entretien et désinfection des locaux et du matériel selon le protocole détaillé, au quotidien.
- ⇒ Assurer l'entretien du linge.
- ⇒ Effectuer les lits des enfants pour le lendemain, en veillant à leur confort et hygiène.
- ⇒ Effectuer un entretien et désinfection complets, des locaux suivant le planning mensuel.
- ⇒ Veiller au bon entretien du matériel mis à disposition et signaler toute dégradation éventuelle.
- ⇒ Tenir un état du stock en produits ménagers et en informer les responsables de commandes suffisamment à l'avance, pour ne pas être en rupture.
- ⇒ S'assurer de la fermeture de la structure au moment de partir (fenêtres, volets, portes, portail) et signaler toute dégradation éventuelle.

### **2) Après de l'équipe et de l'institution**

- ⇒ Travailler en équipe pluridisciplinaire.
- ⇒ Veiller à utiliser les outils mis en place pour rester dans sa mission.
- ⇒ Savoir communiquer avec les autres membres de l'équipe avec des transmissions et des observations. Alerter le cas échéant.

⇒ Se former et s'informer.

### **Conditions de travail**

⇒ Travail en équipe Pluridisciplinaire ou seule.

⇒ Soumis à la Discrétion professionnelle.

⇒ Horaires selon un planning affiché dans le bureau de la Directrice.

⇒ Tenue correcte exigée, compatible avec sa mission.



- **Avant de quitter l'établissement, il doit toujours appeler le Directeur avec téléphone de la crèche, pour signaler son départ. (Mesures de sécurité car est seule, une partie du temps travaillé).**

- **Il doit toujours tenir informée le Directeur, ou le Professionnel Diplômé Qualifié, de tout évènement ou incident survenu dans les locaux, afin que cela puisse être pris en considération, puis restitué au Bureau de l'Association.**



**Ce projet d'Établissement et les documents annexés ont été approuvés et validés par le Conseil d'Administration en date du 11-06-2024.**

# **SOMMAIRE**

## **LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

- **La Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant** p1

### **I Le projet d'accueil** p2

#### **Les prestations d'accueil proposées** p3

- ✚ **Une structure pour les 2 mois-3 ans** p3

#### **La présentation de l'Equipe** p4

- ✚ **L'Équipe Éducative** p4
- ✚ **Le Personnel de Service** p5
- ✚ **Le Référent « Santé et Accueil inclusif »** p6
- ✚ **La Psychologue** p6
- ✚ **Les Autres Partenaires** p7

#### **Le Travail d'Équipe** p9

- ✚ **La Réunion d'Équipe** p9
- ✚ **L'Analyse des Pratiques** p9
- ✚ **Les Actions en matière de Formation** p10

### **II Le projet Éducatif** p11

#### **Un espace aménagé en fonction des besoins des enfants** p12

#### **L'Espace des 2 mois- 2 ans (Section BB / Moyens)** p12

- ✚ **Le Hall d'Entrée « Vitrée »** p12
- ✚ **Le Lieu de Vie Principal** p13
- ✚ **Les Chambres** p15
- ✚ **La Salle de Change** p15

## **L'Espace des 2 - 3 ans (Section Grands) p16**

- ✚ **Le Hall d'Entrée « Vitrée » p16**
- ✚ **Le Lieu de Vie Principal p16**
- ✚ **Le Dortoir p18**
- ✚ **La Salle de Change p18**

## **Les Espaces Communs à toutes les Sections p18**

- ✚ **La Cuisine p18**
- ✚ **L'Espace Repas p19**
- ✚ **La Salle d'Eau p19**
- ✚ **La Salle de Motricité p20**
- ✚ **Le Patio Extérieur p20**
- ✚ **La Bibliothèque p20**
- ✚ **La Cour Extérieure Semi-couverte p21**
- ✚ **L'Espace « Jardinage » p21**

## **Un Accompagnement Spécifique p22**

- ✚ **L'Accueil des Nouvelles Familles p22**
- ✚ **L'Accompagnement de l'Enfant de 2 mois-2 ans p22**
- ✚ **L'Accompagnement de l'Enfant de 2-3 ans p23**
- ✚ **Des Outils de Médiations Privilégiés p24**

## **Un Journée type aux « Lucioles » p26**

- ✚ **Section BB / Moyens p26**
- ✚ **Section Grands p27**
- ✚ **L'Accompagnement dans les Temps Forts de la Journée p27**

## **Nos Valeurs Éducatives, nos Démarches et Positionnements p36**

- ✚ **Nos Valeurs Éducatives p36**
- ✚ **Nos Démarches et Positionnements Éducatifs p36**

### **III Le Projet Social et Développement Durable p52**

**Historique p53**

**L'Ouverture vers les autres « Infra Structures » du Village p54**

**La Participation Parentale à la vie de la structure p56**

 **Les Moments Partagés p56**

 **L'Investissement Parental dans la Gestion Associative de la Crèche p56**

**Des Démarches en faveur du Développement Durable p58**

### **IV Les Annexes p60**

 **Les Fiches de Poste**

- Directeur p61
- Référent santé
- Infirmier
- Educateur Petite Enfance (Educateur de Jeunes Enfants) p64
- Accompagnateur Petite enfance & Parentalité (Auxiliaire de Puériculture) p67
- Animateur Petite Enfance (CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance) p69
- Personnel de Service (Agent d'entretien) p71